

Inter' Actions



Appel au numérique

Dans un souci écologique et afin de limiter les impressions,
la municipalité vous invite à faire part de votre souhait
de ne plus recevoir le bulletin au format papier.

Le bulletin numérique est disponible sur le site internet de la commune
et l'application Intramuros.

Merci d'adresser vos retours par mail contact@mairie-laregrippiere.fr
ou par téléphone : 02 40 33 63 14

Sommaire

2

Le mot du maire

3

Conseil municipal

17

Le dossier

21

Vie communale

29

Enfance et jeunesse

35

Vie associative

38

Histoire et Patrimoine

40

Sèvre et Loire News

42

Autour de chez nous

47

Le coin détente

51

Le portrait

Nous vous informons qu'à présent pour tout dépôt d'article, un formulaire est à votre disposition auprès du service communication de la mairie :

communication@mairie-laregrippiere.fr

L'AGENDA



JUILLET

8 - Collecte de sang

9 - Permanence STGS

10 - Soirée Happy Hour et Karaoké - Le Schiste

17 - Soirée Loto musical - Le Schiste

AOÛT

15 - Pèlerinage de la Fleurancellerie



Le salon « Aux ciseaux de Lise » sera fermé pour congés du 27 juillet au 17 août inclus.

SEPTEMBRE

5 - Soirée moules frites - Le Schiste

10 - Conseil municipal

12 - Journée tatoos et piercings - Le Schiste

Restitution projet ciné

18 - Soirée Happy Hour et Karaoké - Le Schiste

25 - Les Échos du Prieuré

OCTOBRE

Du 5 au 11 octobre - Semaine bleue

15 : Conseil municipal

24 et 25 - 200 ans de l'église

ATTENTION

Pour « Inter'Actions » de septembre-octobre transmettez vos articles avant le 24 août 2026 par mail à :

communication@mairie-laregrippiere.fr

Les articles reçus après cette date ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension.

Mairie - 11, place de l'Eglise - 44330 LA REGRIPIERE

Tél. 02.40.33.63.14

contact@mairie-laregrippiere.fr

www.mairie-laregrippiere.fr



Pascal EVIN
Maire de La Regrippière

Nous venons de traverser une période de canicule qui nous a surpris par son ampleur et sa longévité. Et pourtant, depuis des années, les alertes sont nombreuses mais la réalité nous fait prendre plus rapidement conscience des choses.

La société dans son ensemble n'est pas prête pour ces changements climatiques qu'ils soient en hiver ou aux beaux jours, pourtant ils sont bien réels, quoiqu'en disent les climatosceptiques. Nos bâtiments, nos maisons ne sont pas adaptées, il va falloir modifier nos cadres de vie, notre environnement à l'avenir.

Mais tout cela demande du temps et de l'argent. Nous devons tout de même avec nos petits moyens et à notre échelle communale, en tirer les enseignements et essayer d'adapter nos bâtiments municipaux pour des épisodes futurs qui vont se répéter ainsi que pour nos aménagements extérieurs.

Je tiens à remercier tous les agents de la commune qui par leurs actions ont essayé d'améliorer le quotidien des habitants, des élèves, des personnes les plus fragiles et isolées durant cette canicule.

Le mois de juin, c'est aussi la fin d'une année scolaire pour nos enfants et les acteurs de l'enfance. Je remercie les professeurs des écoles pour leur investissement si important pour notre jeunesse. Un remerciement particulier pour nos deux directrices d'école. Tout d'abord Madame Carole Bertin qui vient d'être officiellement nommée directrice de l'école Clément Pellerin et Madame Françoise Barré, directrice de l'école Sacré-Coeur qui va partir vers de nouveaux horizons après dix ans à la tête de cet établissement. Merci Mesdames.

Nous avons eu encore cette année une belle fête de la musique organisée par le comité des fêtes et un beau feu d'artifice tiré par Monsieur Mousset, habitant de La Regrippière. Vous êtes venus nombreux à ce rendez-vous annuel si festif, c'est toujours agréable pour les organisateurs.

Une réunion publique a été organisée au mois de mai pour présenter une première esquisse du travail du bureau d'étude pour le projet du bas du bourg. La prochaine étape est de contacter chaque riverain des rues d'Anjou et des fontaines pour échanger sur des points particuliers à prendre en compte dans les aménagements.

Profitons de ces mois d'été pour passer du temps avec nos familles, se reposer et prenons soin des personnes qui nous entourent.

Je vous souhaite un bel été.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2026

Le sept mai deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué le 30 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Membres en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 18

Présents : Pascal EVIN, François LUCAS, Vanessa DHENIN, Franck BOUCHEREAU, Bérengère LAMBERT, Cédric CARETTE, Cécilia FONTENEAU, Julien KOSIR, Peggy LAURENT, Gwenola MOURAUD, Quentin PAQUEREAU, Clémence PETITEAU, Gwladys PROUST, Bérénice RICHARD, Sandra TIENNAULT, Steven VAIDIE

Absents : Matthieu DEROUET, Alexandre BARON, Bernard SOURISSEAU

Pouvoirs : Bernard SOURISSEAU a donné pouvoir à François LUCAS
Alexandre BARON a donné pouvoir à Quentin PAQUEREAU

Secrétaire : Cécilia FONTENEAU

Assiste également à la séance : Nadège MENARD, secrétaire de mairie.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 9 AVRIL 2026

Les remarques suivantes ont été formulées concernant le compte rendu :

- Le taux de M. le Maire n'ayant pas été modifié, aucune décision du conseil municipal n'est nécessaire. Par ailleurs, l'indice ne doit pas être mentionné dans la délibération, celui-ci pouvant évoluer en cours de mandat. Dans le cas contraire, une nouvelle délibération devrait être adoptée.
- Concernant la demande de subvention en faveur d'un commerce local, celle-ci concerne la supérette API.
- Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 9 avril 2026.

DÉCLARATIONS DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

M le Maire rappelle la décision du conseil municipal du 28 mars 2013, décidant d'instituer un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du territoire communal.

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 15 avril 2025 :

- C 981 9 bis rue de la Chapelle 811m2
Appartenant à Madame Christelle SOUCHET,
demandée par l'office notarial ACTAE à
MONTFAUCON, parcelle située en zone Ub.

Déclaration reçue en mairie le 16 avril 2026:

- E 664 3 rue des Fontaines 203 m2
- E 682 3 rue des Fontaines 97 m2
- E 36 3 rue des Fontaines 215 m2
- E 35 3 rue des Fontaines 163 m2
Appartenant aux consorts CHEVAU, demandé par
Maître PENARD à VALLET, parcelles situées en zone
Ua

Déclaration reçue en mairie le 27 avril 2026:

- E 2682 23 rue de l'école 539 m2
Appartenant aux consorts GREGOIRE, demandée par
Maître PENARD à VALLET, parcelle située en zone Ub.

Déclaration reçue en mairie le 4 mai 2026:

- E 934 3 Chemin du Moulin Blanc 348 m2
- E 935 3 Chemin du Moulin Blanc 295 m2
- E 938 3 Chemin du Moulin Blanc 242 m2
- E 1490 3 Chemin du Moulin Blanc 260 m2
- E 1492 3 Chemin du Moulin Blanc 213 m2

Appartenant à M GOISHON et Mme BRIDIER, demandé par Maître PENARD à VALLET, parcelles situées en zone Ub

Déclaration reçue en mairie le 5 mai 2026:

- E 2422 3 bis Chemin du Moulin Blanc 279 m2
- E 2424 3 bis Chemin du Moulin Blanc 185 m2

Appartenant à M DUCHENE et Mme LOZOUET, demandé par l'office Notarial du Vignoble à LE PALLET, parcelles situées en zone Ub

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens.
Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations

CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

En application des dispositions de l'article 1650-1 du Code Général des Impôts, le conseil municipal propose douze commissaires titulaires et douze commissaires suppléants. La Direction des Services Fiscaux désignera ensuite les douze commissaires qui constitueront la commission

COMMISSAIRES TITULAIRES :	ADRESSE
1) Contribuables domiciliés dans la commune	
1 - M GABARD Bernard	2 La Lande
2 - M AUBRON Georges	10 La Croix Blanche
3 - Mme HOUSSIN Evelyne	47 rue du Vignoble
4 - M EMERAUD Patrice	3 Les Douves
5 - Mme LUCAS Marie-Thérèse	6 rue du Stade
6 - M BULTEAU Gabriel	2 chemin des Bretellières
7- M CAILLER Roger	8 Impasse du Cormier
8 - Mme HERBRETEAU Marie-Annick	2 La Coquetière
9 - M CESBRON Norbert	34 rue du Vignoble
2) Contribuables domiciliés en dehors de la commune	
11 - M ROBINEAU Mickael	LA CHAUSSAIRE

COMMISSAIRES SUPPLEANTS	
1) Contribuables domiciliés dans la commune	
1 - M LECHAT Michel	2 La Gandonnière
2 - Mme DURAND Armelle	1 La Grande Aujardière
3 - Mme DABIN Danielle	11 rue de la Chaussaire
4- M BARON René	1 Beauséjour
5 - M SERPAULT Bruno	4 Le Moulin Gourdon
2) Contribuables domiciliés en dehors de la commune	
11 - Mr ROLLANDEAU Jean-Yves	La Vesselière 49600 GESTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité
- **valide** cette proposition
- **charge** M Le Maire pour compléter la liste

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose que conformément à l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

M. le Maire présente au conseil municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal. Ce règlement fixe le fonctionnement du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'adopter ce règlement intérieur dans les conditions exposées par M. le Maire.

APPROBATION COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2025

Suite aux élections municipales du 15 Mars 2026, Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2025. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT)

Vu l'article L 1612-12 du code général des collectivités territoriales

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la commune de La Regrippière

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune de La Regrippière

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU

Considérant que l'approbation des comptes de la collectivité territoriale est constituée par le vote de l'organe délibérant sur le compte financier unique présenté selon le cas par le maire. Le vote de l'organe délibérant approuvant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 de la commune de La Regrippière
- **DONNE** pouvoir à M le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M Pascal EVIN,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025 le 7 mai 2026, ce jour, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal de l'exercice 2025.

Constatant que le compte administratif présente : **un excédent de fonctionnement de 320 150.20 €**

Le Conseil municipal, **à l'unanimité,**

DECIDE DE VALIDER L'AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT PROVISoire DELIBERE LE 12 FEVRIER 2026 COMME SUIV :

- Affectation en **réserves compte 1068 Section Investissement** pour **155 150.20 €**
- Report au budget primitif 2025 **compte 002 Section Fonctionnement** pour **165 000.00 €**

Le déficit d'investissement au 31.12.2025 est de **133 696.49 €**. Il est reporté au Budget Primitif 2026 au **compte 1068 en Investissement « Déficit antérieur reporté »** pour ladite somme.

En ce qui concerne les restes à réaliser, les montants annexés à la présente seront repris au Budget Primitif 2026.

ACQUISITION DE TERRAIN RUE DE LA CHAPELLE

M. le Maire informe le Conseil municipal de la possibilité d'acquérir les parcelles cadastrées E2660, E2662 et E2663, situées rue de la Chapelle, pour une superficie totale d'environ 27 m², afin de permettre la récupération des fossés et le réaligement de la voirie.

Le prix d'acquisition est fixé à 1 € par m², soit un montant total de 27 €. Les frais d'acte seront pris en charge par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **décide** d'acquérir les parcelles cadastrées E2660, E2662 et E2663, d'une superficie totale de 27 m², pour un montant de 27 € ;
- **décide** que les frais d'acte seront supportés par la commune ;
- **autorise** M. le Maire, ou son adjoint délégué, à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette acquisition.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE

M. le Maire rappelle au Conseil municipal que la Communauté de communes Sèvre et Loire doit instituer une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Cette commission est chargée d'évaluer les charges liées aux transferts de compétences entre les communes membres et l'intercommunalité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Désigne** en qualité de représentant titulaire : M. François LUCAS
- **Désigne** en qualité de représentant suppléant : Mme Bérénice RICHARD
- **Autorise** M. le Maire à transmettre la présente délibération à la Communauté de communes Sèvre et Loire.

DÉLÉGATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT – SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (LAD SPL)

M. le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune est actionnaire de Loire-Atlantique Développement – Société Publique Locale.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et aux statuts de la société, il appartient au Conseil municipal de désigner les représentants de la commune appelés à siéger au sein des instances de cette société publique locale.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Désigne** en qualité de représentant titulaire de la commune : M. François LUCAS
- **Désigne** en qualité de représentant suppléant : M. Pascal EVIN
- **Autorise** M. le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Les élus ont étudié ensemble les projets dans lesquels ils souhaitent s'investir durant le mandat. Chaque commission définira les priorités parmi les projets qu'elle souhaite mettre en œuvre. Un point d'avancement sera réalisé en fin d'année.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Les élus ont désigné les représentants de la commune pour les instances suivantes :

- Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH) : 1 représentant : Bérengère LAMBERT

- Comité de programmation LEADER 2023-2027
- ◊ 1 titulaire : Gwenola MOURAUD
- ◊ 1 suppléant : Bérénice RICHARD

CŒUR DE BOURG

M. le Maire informe les nouveaux élus de l'avancement du projet Cœur de Bourg. Actuellement, l'EPF (Établissement Public Foncier) est en contact avec plusieurs propriétaires de parcelles en vue de leur acquisition. En l'absence d'accord amiable, une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) pourra être déposée, permettant à l'EPF d'engager une procédure d'expropriation.

SYLVAIN SUBILEAU

Pour information, Sylvain Subileau a reçu la distinction de Maître Artisan.

MATÉRIELS A VENDRE

Suite à une annonce publiée sur un site officiel, l'ancien four du café a été vendu pour un montant de 150 €.

M. le Maire propose de céder l'ancienne vitrine frigorifique à la Terre Ferme pour la somme de 100 €. Le conseil municipal valide cette proposition.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

M. le Maire rappelle que la grande commémoration réunissant Mouzillon, Vallet et La Regrippière se déroulera sur la commune. Il confie l'organisation de cet événement à Mme PROUST, référente défense, et propose aux élus qui le souhaitent de l'accompagner dans cette mission.

AGENDA

200 ans de l'église : les 24 octobre 2026, en présence de l'évêque de Nantes

Vœux du Maire : 17 janvier 2027 à 10h45.

PERSONNE DE CONFIANCE

Le Conseil Municipal désigne Bérengère LAMBERT en qualité de personne de confiance. Elle sera chargée de solliciter l'organisation d'un vote à bulletin secret lorsqu'un élu en fera la demande.

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

La commission Enfance Jeunesse s'est réunie le 16 avril 2026 afin d'échanger sur plusieurs sujets liés à l'organisation et au suivi des dossiers en cours.

Les membres de la commission ont acté la mise en place de binômes et trinômes de travail sur différentes thématiques afin de favoriser le suivi des dossiers et la répartition des missions.

Une réflexion est engagée concernant la création d'un permis à points qui pourrait être mis en place à compter de la rentrée de septembre. Ce dispositif serait appliqué, dans un premier temps, aux deux élèves actuellement exclus, dès leur retour.

Vanessa DHENIN, Adjointe en charge de l'enfance, poursuit également les rencontres avec les différentes associations en lien avec l'enfance.

Elle souhaite organiser un rendez-vous avec la CAF afin de mieux connaître les dispositifs existants et les aides pouvant être mobilisées sur la commune.

Le recrutement d'un coordonnateur est en cours. La clôture des candidatures est fixée au 13 mai 2026.

Enfin, la mise en place de réunions de cohérence éducative entre la Mairie, Croc'Loisirs et les écoles a été évoquée afin de renforcer la coordination entre les différents intervenants.

SITUATION DE L'ASSOCIATION CROC'LOISIRS

La situation de l'association Croc'Loisirs apparaît plutôt encourageante. Une dizaine de parents seraient actuellement prêts à s'engager au sein de la structure.

Lors de l'assemblée générale prévue le 22 mai, un nouveau bureau sera élu.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le CME s'est réuni le 28 avril 2026 pour réfléchir à trois premières idées de projets et à leur faisabilité (coût, lieux, avantages et contraintes). Les projets abordés concernent la sécurisation des pistes cyclables, l'installation d'hôtels à insectes et de nichoirs, ainsi que la création d'une tyrolienne.

Les enfants sont également invités à participer à la cérémonie de commémoration du 8 mai.

Les prochaines séances seront consacrées à la réflexion sur trois idées d'animations (après-midi jeux avec pique-nique, olympiades intergénérationnelles, fête avec barbecue) ainsi qu'à la préparation de leur présentation devant le conseil municipal des adultes.

PRÉSENTATION DE SEMES

Mme DHENIN a présenté les services de SEMES suite à une réunion à laquelle elle a participé.

SEMES Nature propose des prestations d'entretien des espaces verts ; la structure intervient actuellement sur l'entretien des sentiers pédestres.

SEMES Valorise est en charge de la collecte et du tri des déchets ; la commune bénéficie notamment d'une prestation pour la collecte du papier.

SEMES Service assure la mise à disposition de personnel, notamment pour la pause méridienne.

COMMISSION BÂTIMENT

La commission s'est réunie samedi dernier. Les projets de l'année ainsi que ceux des années à venir ont été abordés. Une visite des bâtiments communaux a également été réalisée.

Un nouveau réfrigérateur a été installé au restaurant scolaire.

Le mur de l'école a été repeint afin d'accueillir une fresque qui sera réalisée par les enfants de l'école en collaboration avec l'artiste Mme Cordier.

Plusieurs devis seront prochainement soumis à signature, notamment concernant l'installation de luminaires extérieurs pour le café-restaurant ainsi que le remplacement de certaines ouvertures aux vestiaires de football.

AMENAGEMENT DES RUES D'ANJOU ET DES FONTAINES ET LA REHABILITATION DU CHATEAU

La commission voirie a étudié le dossier qui sera présenté aux habitants des rues concernées le jeudi 21 mai. Plusieurs points restent à approfondir avec le bureau d'études, notamment l'aménagement des places de stationnement, en particulier à proximité du salon de coiffure.

ZAC MULTISITES – BESNIER AMÉNAGEMENT

La société procédera au débroussaillage des parcelles situées le long des habitations. En revanche, les autres parcelles ne seront pas concernées, une étude sur la faune et la flore étant actuellement en cours.

TRACTEURS

Le service technique a désormais le tracteur et le tracteur tondeuse d'opérationnels.

PARC DE LOISIRS

Quatre tables de pique-nique ont été installées à proximité des structures du parc de loisirs. Une réflexion est en cours sur l'installation éventuelle de voiles d'ombrage permettant d'abriter deux tables supplémentaires.

Par ailleurs, un cheminement sera aménagé prochainement reprenant le passage actuel des habitants.

EXPOSITION L'ART'GRIPPIERE

L'exposition a accueilli environ 66 élèves le vendredi et près de 250 visiteurs durant le week-end. L'événement s'est globalement bien déroulé.

Il est proposé de fixer une date annuelle afin que les associations soient informées chaque année de l'occupation de la salle pour cette exposition.

COMMISSION BULLETIN

La première commission s'est réunie afin de préparer le premier bulletin. Il a été convenu de conserver la forme actuelle du bulletin jusqu'en décembre, puis d'envisager quelques ajustements, notamment concernant le logiciel utilisé.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Il se tiendra le vendredi 26 juin à 18h à l'Espace Alain Clouet. La Protection civile sera présente afin de sensibiliser les habitants aux gestes qui sauvent.

ASSOCIATION LES AMUS'CADETS

La troupe a accueilli de nombreux spectateurs. Une partie des recettes sera reversée sous forme de don à la ligue contre le cancer.

MAISONS FLEURIES

Après réflexion, les élus ont décidé de mettre fin aux maisons fleuries et d'envisager éventuellement un nouveau projet en remplacement.

TERRITOIRE D'ENERGIE 44

M. KOSIR fait un retour sur sa première réunion au sein de TE44. Il rappelle les différentes missions de la structure, notamment en matière d'éclairage public, de réseaux électriques et de gaz, de conseil en énergie, d'achat d'énergie, de développement des bornes de recharge pour véhicules électriques et d'énergies renouvelables.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2026

Le onze juin deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué le 3 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Membres en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 18

Présents : Pascal EVIN, François LUCAS, Vanessa DHENIN, Franck BOUCHEREAU, Bérengère LAMBERT, Alexandre BARON, Matthieu DEROUET, Cécilia FONTENEAU, Julien KOSIR, Peggy LAURENT, Gwenola MOURAUD, Quentin PAQUEREAU, Clémence PETITEAU, Gwladys PROUST, Bérénice RICHARD, Bernard SOURISSEAU, Sandra TIENNAULT,

Absents : Cédric CARETTE, Steven VAIDIE

Pouvoirs : Steven VAIDIE a donné pouvoir à Alexandre BARON

Secrétaire : Bernard SOURISSEAU

Assiste également à la séance : Nadège MENARD, secrétaire de mairie.

Sous réserve d'approbation du présent procès-verbal par le Conseil Municipal lors de la réunion du 2 juillet 2026.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 7 MAI 2026

Il n'y a aucune remarque concernant le compte rendu.
Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 7 mai 2026.

DÉCLARATIONS DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 20 mai 2026 :

- E189 16 rue d'Anjou 63m²
Appartenant à Monsieur Gaëtan BOUVET, demandée par Maître LAINE notaire à NANTES, parcelle située en zone Ua.

Déclaration reçue en mairie le 21 mai 2026 :

- C947 20 rue de la Petite Pièce 455m²
Appartenant à Madame Coralie RICHARD et Monsieur Mickael BOUTOUIL, demandée par Maître PENARD notaire à VALLET, parcelle située en zone Ub.

Déclaration reçue en mairie le 2 juin 2026 :

- E147 rue d'Anjou 93m²
- E150 rue d'Anjou 140m²
- E140 rue d'Anjou 73m²
Appartenant aux consorts PICOT, demandée par Maître PENARD notaire à VALLET, parcelle située en zone Ua et A.

Déclaration reçue en mairie le 4 juin 2026 :

- E1638 Place de l'Eglise 126m²
Appartenant à la SCI FABEM, demandée par Maître PENARD notaire à VALLET, parcelle située en zone Ua.

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens.
Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

JURÉS D'ASSISES

Après avoir pris connaissance des dispositions, le Conseil Municipal nomme par tirage au sort, trois personnes susceptibles de siéger en qualité de jurés aux assises de Loire-Atlantique en 2027 :

◇ Monsieur Quentin FONTENEAU né le 3/01/2000 à NANTES (Loire-Atlantique) domicilié 6 Moque Peigné 44330 LA REGRIPIERE

◇ Monsieur Patrice EMERAUD né le 18/08/1964 à LE LOROUX BOTTEREAU domicilié 3 Les Douves 44330 LA REGRIPIERE.

◇ Madame Marie SEROT épouse FARCIS née le 18/04/1988 à NANTES (Loire Atlantique) domiciliée 3 La Grande Morinière 44330 LA REGRIPIERE

INDEMNITE DE GARDIENNAGE EGLISE 2026

Considérant la circulaire ministérielle relative à l'indemnité de gardiennage de l'Eglise,

Et après discussion,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de fixer l'indemnité de gardiennage pour l'année 2026 à 200 € qui sera versée à la paroisse St Vincent des Vignes

Cette indemnité sera versée une seule fois.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SEVRE LOIRE : GROUPEMENT « ADHESION AU RESAH »

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L.1414-3,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2113-2 et s.,

Vu le bulletin d'adhésion au RESAH,

Vu la convention de groupement de commandes intitulée « Adhésion au RESAH 2026 »

Vu la convention de mise à disposition pour le marché

Le RESAH est une centrale d'achat fonctionnant comme intermédiaire et qui vise à mettre à disposition auprès d'acheteurs publics des marchés publics. Les prix proposés par le RESAH notamment sur les prestations de télécommunications justifient une logique de mutualisation avec la Communauté de Communes Sèvre et Loire (CCSL) qui adhère au nom et pour le compte des communes par le biais d'une convention de groupement de commandes.

Considérant la nécessité de renouveler l'adhésion au RESAH,

Considérant l'intérêt technique, juridique et financier à recourir aux marchés mis à disposition par le RESAH,
Le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'ADHERER** au groupement « Adhésion au RESAH 2026 »

- **D'APPROUVER** la convention constitutive du groupement de commandes relative à l'adhésion au RESAH 2026

- **D'ACCEPTER** que la Communauté de communes Sèvre et Loire assure les fonctions de coordonnateur du groupement de commandes en application de l'article L.2113-7 du Code de la Commande Publique

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes

- **D'AUTORISER** Monsieur le président de la CCSL à signer au nom et pour le compte de la Commune les actes d'adhésion au RESAH

- **D'AUTORISER** Monsieur le président de la CCSL à signer au nom et pour le compte de la Commune les actes relatifs à la mise à disposition de marchés par le RESAH

- **D'AUTORISER** la conclusion d'une convention de mise à disposition pour le marché téléphonie fixe, data et services connectés avec un montant maximum de 8 000 euros

- **D'AUTORISER** la conclusion d'une convention de mise à disposition pour le marché téléphonie mobile avec un montant maximum de 2 500 euros

QUESTIONS DIVERSES

BUDGET

Chaque adjoint a présenté le budget qui lui était alloué et les échéances de réalisation.

BESNIER AMÉNAGEMENT

Le projet de la zone de la Guigneraie progresse favorablement. Des études sont actuellement en cours afin de valider les mesures de compensation liées à la zone humide.

Concernant la ZAC de la Fleurancellerie, la société Besnier a repris les négociations en vue de l'acquisition des terrains.

BAS DU BOURG

La réunion avec les riverains concernant l'aménagement des rues d'Anjou, des Fontaines et de l'impasse des Peupliers s'est très bien déroulée. Les remarques des habitants ont été notées et seront examinées par la suite avec le bureau d'études. Des passages auront lieu avec chaque riverain pour le projet des rues.

GARAGE DE LA ZONE DES TREIZE VENTS

Monsieur Emmanuel GUILLET prendra la suite de Monsieur Thierry MARTIN.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Afin de garantir le bon déroulement de l'événement, une réunion de coordination est organisée en amont avec la gendarmerie et les services de secours pour définir les mesures nécessaires à la sécurisation de la manifestation.

200 ANS DE L'EGLISE

Lors de cette journée, l'église sera consacrée. Concernant le programme de l'après-midi, il est envisagé de proposer, à partir de 14h30, un temps musical médiéval ainsi qu'un conte.

DIRECTRICES ECOLE PRIVEE ET PUBLIQUE

Une nouvelle directrice prendra ses fonctions à l'école privée : Madame Julie Blanchard. Elle assurera également la direction de l'école de Clisson.

À l'école publique, Madame Carole Bertin est désormais nommée directrice titulaire. Elle n'exercera donc plus ses fonctions à titre intérimaire.

MESSAGERIE

Chaque élu disposera prochainement d'une adresse électronique au nom de la mairie. Cette mesure vise à renforcer la sécurité des échanges et à garantir la confidentialité des courriels liés aux activités municipales.

SKYLINE

Un projet de skyline est actuellement en cours de réalisation, intégrant l'église, la chapelle de la Fleurancellerie, l'éolienne, le pont gallo-romain et une feuille de vigne.

ENFANCE

Nous avons recruté une personne au poste de coordonnateur. Elle prendra ses fonctions lors de la dernière semaine d'août.

Une réunion de cohérence éducative s'est déroulée avec les deux directrices des écoles ainsi que la directrice de Croc'Loisirs. Cette rencontre s'est très bien passée et a permis de faire émerger plusieurs projets que le nouveau coordonnateur sera chargé d'animer.

Le bureau de l'association Croc'Loisirs a été entièrement renouvelé et compte désormais 12 bénévoles.

La fresque de l'école publique a été inaugurée récemment.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Lors de la cérémonie du 8 mai, dix enfants étaient présents. Au dernier conseil municipal des enfants, les jeunes élus ont réfléchi à une animation à organiser avant la fin de l'année. Leurs différentes propositions se sont révélées convergentes. Il a ainsi été envisagé de préparer cette manifestation dans le cadre de la Semaine bleue, afin de favoriser les échanges intergénérationnels.

CADRE DE VIE

La commission souhaite rencontrer chaque association afin de mieux connaître ses activités et d'identifier ses besoins. À cette fin, elle invite les associations à convier ses membres à leurs assemblées générales.

La commission réfléchit également aux moyens de rendre le Forum des associations plus attractif et convivial afin d'encourager une plus grande participation du public.

MISSION LOCALE

La Mission Locale du Vignoble Nantais regroupe 30 communes. Elle a pour vocation de conseiller et d'accompagner gratuitement les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches liées à l'orientation, à la formation, à l'emploi, mais aussi à la mobilité, à la santé, au logement et à de nombreuses autres thématiques du quotidien.

Des permanences ont été mises en place à Vallet, en complément de celles déjà assurées à Gorges.

En 2025, 22 jeunes de La Regrippière ont bénéficié d'un accompagnement par la Mission Locale.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Les élus ont été invités à découvrir la délégation du Vignoble à Clisson. Ils accueillent des services à vocation sociale ainsi que les services de voirie.

BÂTIMENTS CC SL

À la suite de la première réunion de la commission Bâtiments de la CC SL, il a été rappelé que la communauté de communes est propriétaire de dix bâtiments, dont l'école de musique et l'Espace Loire à Divatte-sur-Loire, dont la rénovation est prévue cette année.

La rénovation de la gendarmerie du Loroux-Botttereau figure également parmi les projets en cours.

ZONE DE LOISIRS

La plantation de 24 arbres est prévue entre septembre et octobre. Les trous de plantation seront réalisés prochainement et remplis de terre végétale en préparation de ces travaux.

TERRITOIRE D'ENERGIE 44

Julien KOSIR informe qu'il est élu délégué suppléant au sein de ce syndicat.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU MARDI 28 AVRIL 2026

Présents : Charlie BOYAS, Adèle CHAUVAT, Lana CHEVALIER, Louna DEROUET, Raphaël LANDAIS, Anatole LE COSSEC, Adèle MOSKOVITZ, Jules MULIARDO, Léon David ROY, Laïs TEIGNÉ, Vanessa DHENIN (adjointe chargée de la petite enfance, enfance et jeunesse), Nadège MENARD (Secrétaire générale des services)



Absents excusés : Jenna AKKI, Louis PETITEAU, Pascal EVIN (Maire)

Les enfants ont relu ensemble le compte rendu de la réunion du 24 mars.
Ensuite, trois groupes ont été créés pour travailler sur les projets choisis lors de la dernière réunion.

Les projets du Conseil Municipal d'Enfants

1 - Une Piste cyclable sécurisée

Les enfants aimeraient créer un chemin plus sûr pour aller à Vallet à vélo.

Pourquoi ?

- Pour qu'il y ait moins de pollution.
- Pour éviter les accidents.
- Pour permettre aux enfants et aux familles de circuler plus facilement à vélo.

Les idées proposées

- Utiliser de petites routes plutôt que la grande route très fréquentée.
- Faire un marquage au sol pour sécuriser le trajet.

Coût estimé : Entre 20 000 € et 30 000 € pour le marquage au sol.

2 - Installer une tyrolienne

Plusieurs endroits ont été proposés :

- près de la salle de sport,
- au terrain de football,
- ou au jardin public.

Pour qui ?

Pour les enfants de plus de 6 ans.

Pourquoi ?

- Ajouter un jeu pour les plus grands.
- Proposer une nouvelle activité amusante.

Points importants à prévoir

- La sécurité du sol.
- Le bruit possible.
- Une pancarte avec les règles d'utilisation pour protéger le matériel.

Coût estimé : Environ 5 000 €.

3 – Hôtels à insectes et nichoirs à oiseaux

Les enfants proposent d'installer :

- un hôtel à insectes,
 - et un nichoir à oiseaux
- dans plusieurs parcs de la commune.

Ils ne seront pas installés au city parc à cause des ballons.

Les idées proposées

- Les installer en hauteur pour éviter qu'ils soient abîmés.
- Ajouter des panneaux explicatifs pour apprendre à quoi ils servent.

Pourquoi ?

- Observer les insectes et les oiseaux.
- Protéger la nature et la biodiversité.

Une autre idée

Les enfants pourraient les fabriquer eux-mêmes avec l'aide d'entreprises locales.

Coût estimé : Environ 200 €.

4 – A suivre

Les projets seront présentés aux élus du conseil municipal afin de choisir ceux qui pourront être réalisés.

Les enfants ont aussi été invités à participer à la cérémonie de commémoration du **8 mai**.

5 - Prochaine réunion le 2 juin à 16h30

Au programme :

- réfléchir aux premières idées d'animations :
- ◇ un après-midi jeux avec pique-nique ou repas partagé,
- ◇ des olympiades avec des personnes de tous les âges,
- ◇ une fête avec barbecue ;
- s'entraîner à présenter les projets devant le conseil municipal des adultes.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU MARDI 2 JUIN 2026

Présents : Charlie BOYAS, Adèle CHAUVAT, Lana CHEVALIER, Louna DEROUET, Raphaël LANDAIS, Anatole LE COSSEC, Adèle MOSKOVITZ, Jenna AKKI, Jules MULIARDO, Léon David ROY, Laïs TEIGNÉ, Louis PETITEAU, Vanessa DHENIN (adjointe chargée de la petite enfance, enfance et jeunesse), Nadège MENARD (Secrétaire générale des services)



Absents excusés : Pascal EVIN (Maire)

Lors de cette réunion, nous avons travaillé en trois groupes pour réfléchir aux animations qu'ils aimeraient organiser dans la commune.

Les projets d'animation du Conseil Municipal d'Enfants

1 - Fête avec barbecue

Ils aimeraient organiser une fête pour permettre aux habitants de se retrouver et de passer un bon moment ensemble autour d'un repas.

Où ?

- Derrière la médiathèque

Quand ?

- En Septembre ou en Octobre

Leurs idées

- Mettre en place une cagnotte avant et pendant la fête pour aider au financement.
- Installer plusieurs barbecues.
- Demander du matériel au Comité des fêtes.

2 - Après-midi jeux avec pique-nique ou repas partagé

L'objectif est de réunir les habitants pour jouer ensemble et partager un repas convivial.

Où ?

- Au city stade

Quand ?

- Début juillet

Leurs idées

- Organiser différents jeux : football, basket-ball, cache-cache, loup, poule-renard-vipère, courses, échecs et dames géants.
- Chacun apporte quelque chose à manger pour le partager avec les autres participants.

3 – Olympiades avec des personnes de tous les âges

Ils ont aussi imaginé une grande journée d'activités où les enfants, les parents, les grands-parents et toutes les générations pourraient participer ensemble.

Où ?

- Au city stade

Quand ?

- En 2027

Nos idées

- Proposer de nombreuses activités : football, basket-ball, parcours sportif, mini-golf, gymnastique, échecs, pêche aux canards, Mölkky, belote et concours de dessin.
- Réaliser une affiche pour faire connaître l'événement.
- Distribuer des flyers dans les écoles.

4 – A suivre

Ils ont remarqué que tous les projets ont le même objectif : faire se rencontrer les habitants et créer du lien entre les générations.

Ils ont donc pensé qu'il serait peut-être possible de regrouper plusieurs de ces idées pendant la Semaine Bleue, une semaine spéciale consacrée aux personnes âgées.

5 - Prochaine réunion

- Un sondage sera envoyé pour choisir un nouveau jour de réunion, car certains conseillers entreront au collège l'année prochaine.
- Lors de la prochaine rencontre, ils travailleront avec l'adjointe chargée de l'animation pour préparer plus concrètement l'organisation de nos projets.

GESTION DE L'EAU POTABLE

L'eau potable est une ressource essentielle à la vie, au bien-être des populations et à la pérennité de nos modèles économiques. Garantir son accès en quantité suffisante et dans des conditions sanitaires irréprochables représente un enjeu majeur pour les collectivités locales, les gestionnaires de réseaux et l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau.

L'eau distribuée sur notre territoire est produite à 100% par l'usine de production de Basse-Goulaine. Ce dossier présente le cheminement de l'eau depuis son puisage jusqu'au robinet de votre maison.

1 - Champ captant à l'Île Lorideau de Basse-Goulaine

Le site de captage de l'eau est situé sur la commune de Basse-Goulaine sur le site de l'Île Lorideau.

Dans un champ de 32 hectares à proximité de l'usine de traitement entre la Loire et la Levée de la Divatte, douze puits à drains rayonnants d'environ 25m de profondeur ont été installés. Le premier en 1995, le second en 2000 puis entre 2006 et 2008, huit puits drainants ont été construits pour remplacer une trentaine d'anciens forages mis à l'arrêt suite à une importante perte de débit. Les derniers puits ont été mis en service en 2015 et 2022.

Ces puits à drains rayonnants ne captent pas dans la Loire directement mais dans la nappe phréatique à environ 25m de profondeur. Le captage dans la nappe et non dans la Loire a l'avantage de fournir une eau avant traitement souvent plus propre que les eaux de surface. Cette eau est puisée dans la nappe alluviale de la Loire.



Légende :

- 1 - Champ captant de l'Île Lorideau
- 2 - Usine de traitement
- 3 - Pont de Bellevue

2 - Puits à drains rayonnants

Contrairement aux puits traditionnels, un puits à drains rayonnants permet de capter l'eau sur une surface élargie grâce à des drains horizontaux en inox. Ce dispositif a plusieurs avantages :

- Débit de captage élevé
- Grande surface de collecte (en comparaison d'un puits traditionnel)
- Une durée de vie prolongée grâce à une conception robuste
- Une maintenance réduite
- Une meilleure sécurisation de l'approvisionnement.

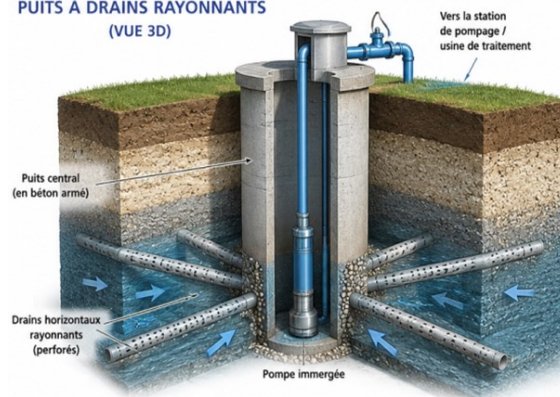
Un puits à drains rayonnants se décompose en deux parties principales :

- Un puits central vertical de grand diamètre (profondeur 25 à 28m pour l'Ile Lorideau)
- Plusieurs drains horizontaux perforés qui partent du puits comme les rayons d'une roue

En fonction de sa capacité hydraulique, chaque puits est équipé de trois ou quatre pompes. Les puits sont équipés d'une sonde de niveau, d'un capteur de pression et d'un débitmètre.

L'eau puisée dans les différents puits drainants est pompée puis acheminée vers l'usine de traitement de Basse-Goulaine (4 boulevard de La Loire, Levée de la Divatte) via une conduite de collecte sous la route.

PUITS À DRAINS RAYONNANTS
(VUE 3D)



3 - Traitement de l'eau - contrôle de la qualité

L'usine de traitement d'eau de Basse-Goulaine est propriété du syndicat Vignoble Grand Lieu. La première unité de traitement a été mise en service en 1971 avec une capacité de traitement de 30 000M³/J. Actuellement, la capacité de traitement est d'environ 70 000M³/J.

L'eau est le produit de consommation le plus contrôlé en France. Elle est sous surveillance 24h/24, 7 jours/7 et 365 jours par an.

Le contrôle sanitaire de l'eau est sous la responsabilité de l'ARS.

Sur une année, l'ARS et les exploitants effectuent 3 800 prélèvements attestant de la qualité de notre eau. Divers éléments sont contrôlés :

- Les micro-organismes (bactéries, champignons)
- La température, les matières en suspension, le PH
- Le goût, l'aspect et la couleur de l'eau

L'eau passe sous différentes étapes de contrôle afin de s'assurer de sa conformité aux règles sanitaires en vigueur.

Le prétraitement :

- Oxydation (Diminution de la présence de fer dans l'eau)
- Floculation (Rassemblement des très petites impuretés en particules plus grosses)
- Décantation (Suppression des impuretés isolées par floculation)

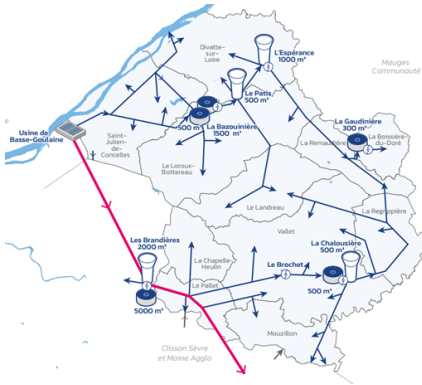
Le traitement :

- Passage dans les filtres à charbon « Système CARBOPLUS »
- Passage dans les filtres à sable (suppression particules fines)
- Traitement par rayons ultraviolets (Désinfection physique)
- Traitement au chlore (Désinfection avec action persistante dans les canalisations).

Le système CARBOPLUS permet d'éliminer les micropolluants que les traitements classiques retirent difficilement. Il s'agit des résidus de pesticides, médicaments, solvants, perturbateurs endocriniens.



4 - Stockage et distribution



L'usine de traitement de Basse-Goulaine a une capacité de stockage de 2 x 5 000m³ (eau traitée). Ce stockage sert de tampon immédiat avant pompage vers le réseau. L'usine produit 70 000M³/J d'eau traitée. Un feeder (conduite principale d'acheminement de l'eau) de 190KM parcourt le territoire afin d'alimenter les différents réservoirs de stockage de l'eau (Réservoirs, Châteaux d'eau).

A La Regrippière, l'eau stockée provient du château de la Chalousière à Vallet.

Le château d'eau est un réservoir sous forme de tour qui stocke l'eau potable. L'eau est située dans la cuve au sommet. En complément du château, un réservoir au sol peut également stocker l'eau potable.

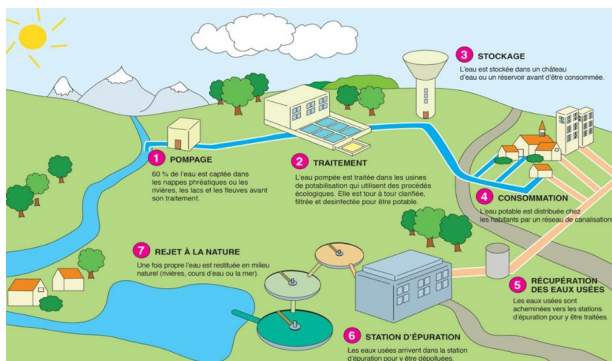
La distribution de l'eau se fait par gravité. A l'ouverture du robinet :

- L'eau descend naturellement
- La gravité pousse l'eau dans les canalisations
- Cela crée la pression dans tout le réseau

5 - Gestion et compétences de l'organisation du petit cycle de l'eau

- Syndicat de production eau Vignoble Grand Lieu : Production usine Basse-Goulaine
- Atlantic'Eau : Transport et distribution eau potable
- STGS : Exploitation du réseau et relation client (délégation par Atlantic'Eau)
- CCSL : Réseau de collecte et traitement des eaux usées

6 - Schéma du petit cycle de l'eau



7 - Quelques chiffres

70 000M3/J produits par l'usine de Basse-Goulaine (avec un pic à 78 000M3 le mardi 26 mai 2026)

500 000 habitants du Sud Loire sont alimentés par l'usine de traitement d'eau de Basse-Goulaine

187 kms de feeders dans le Sud Loire

3 800 contrôles annuels

0,004€/L - Coût moyen de l'eau du robinet en France

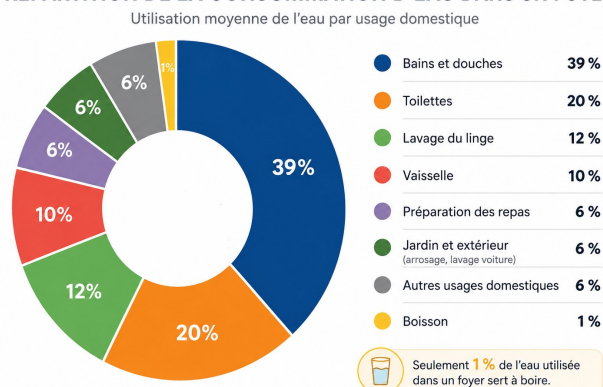
En Loire-Atlantique, 70% de l'eau potable dépend de la Loire, alors que les besoins pourraient augmenter de 17% et qu'une baisse de -25% de capacité de prélèvement dans les nappes souterraines est estimée d'ici 2050.

L'eau en chiffres: comprendre pour mieux la préserver

Chaque année, un seul habitant consomme près de 54 000 litres d'eau potable (soit 147 litres par jour) l'équivalent d'environ 360 baignoires remplies à ras bord.

Cette répartition est une moyenne annuelle. La part du jardin et de l'arrosage paraît faible sur l'année, mais en été, l'arrosage peut grimper jusqu'à 30 %. L'eau potable est un bien commun, connaître ses usages, c'est commencer à les maîtriser.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'EAU DANS UN FOYER



Les actions qui changent tout

Côté maison

Préférer la douche au bain : une douche courte consomme environ cinq fois moins qu'un bain. Il existe des pommeaux à LED qui changent de couleur selon le volume écoulé : vert au début, rouge une fois le seuil dépassé. Alimentés par le débit, ils aident à prendre conscience du temps passé sous l'eau, surtout avec les enfants.

Équiper les robinets de mousseurs : ils réduisent le débit de 30 à 50 % sans perte de confort.

Choisir une chasse d'eau économe : un mécanisme à double commande, ou une simple éco-plaquette dans le réservoir, réduit chaque tirage.

Faire tourner les machines pleines : lave-linge et lave-vaisselle à pleine charge et en mode éco. Le lave-vaisselle consomme moins d'eau qu'une vaisselle faite à la main sous le robinet ouvert.

Traquer les fuites : un robinet qui goutte gaspille jusqu'à 5 m³ par an, une chasse d'eau qui fuit jusqu'à 200 litres par jour. Pour vérifier, relevez le compteur avant d'aller dormir, s'il a augmenté, c'est qu'il y a une fuite.

Côté jardin

Récupérer l'eau de pluie : avec une toiture de 100 m², on récupère ~70 m³ d'eau par an. Une cuve sur gouttière suffit pour le jardin, une cuve enterrée avec filtration peut alimenter les WC.

Arroser tôt le matin et abondamment : par forte chaleur, jusqu'à 50 % de l'eau s'évapore avant d'atteindre les racines. Mieux vaut espacer les arrosages mais les rendre généreux : enracinement plus profond, rendant les plantes plus résistantes.

Les oyas : des jarres en terre cuite à enterrer au pied des plants, elles diffusent l'eau lentement vers les racines. Réalisables soi-même avec deux pots non émaillés.

Le paillage : 5 à 7 cm de matière organique (tontes séchées, broyat, paille) sur sol nu : limite l'évaporation, freine les mauvaises herbes, nourrit le sol et recycle les déchets verts.

Le jardin sec : planter des espèces qui, une fois installées, ne demandent quasiment aucun arrosage (lavande, sauge, romarin, graminées).

Couvrir une piscine : non couverte, peut s'évaporer de 2 mm à 1 cm par jour en été. Une bâche réduit fortement cette perte.

Où en est-on à La Regrippière ?

Depuis le 17 juin 2026, notre eau potable est en vigilance: aucune interdiction sur le robinet, mais un appel à modérer dès maintenant notre consommation. En revanche, si vous arrosez à partir d'un puits, d'un forage ou d'un pompage en rivière, des restrictions sont en vigueur: arrosage des pelouses interdit, arrosage des potagers et massifs interdit entre 8 h et 20 h, lavage des voitures interdit. L'eau de pluie récupérée en cuve n'est soumise à aucune restriction.

Les niveaux évoluent chaque semaine, la mairie vous informe de tout changement via l'application Intramuros, et vous pouvez vérifier la situation à jour sur vigieau.gouv.fr.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

“Le fonctionnement, c’est le quotidien, l’investissement, c’est ce qu’on construit pour demain”.

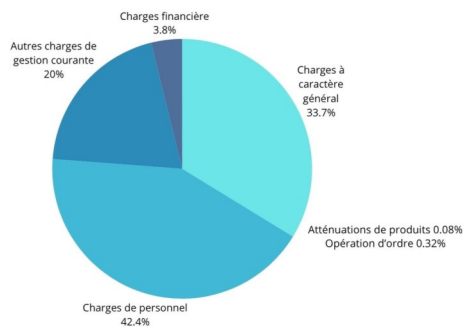
Budget total 2025:

- Fonctionnement: 1 271 303€
- Investissement: 589 212€

La commune a assuré le fonctionnement quotidien tout en poursuivant des investissements importants pour l’avenir.

1 - Où va l’argent du quotidien ?

Dépenses de fonctionnement 1 119 153€

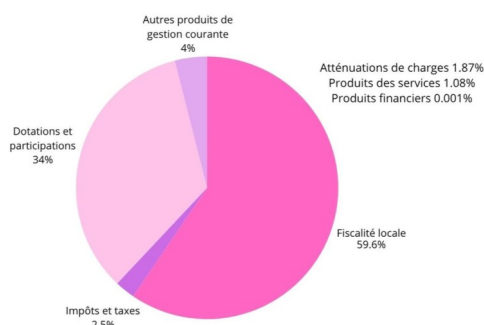


Les dépenses de fonctionnement correspondent aux moyens nécessaires pour assurer les services publics locaux : écoles, bâtiments communaux, voirie, accompagnement associatif et services à la population.

Le personnel communal représente le premier poste de dépense, garantissant la continuité et la qualité des services.

2 - D’où vient l’argent du quotidien ?

Recette de fonctionnement 1 271 303€



La fiscalité locale constitue la principale ressource de la commune, mais près d’un tiers des recettes provient des dotations et aides de l’État, contribuant à l’équilibre du budget communal.

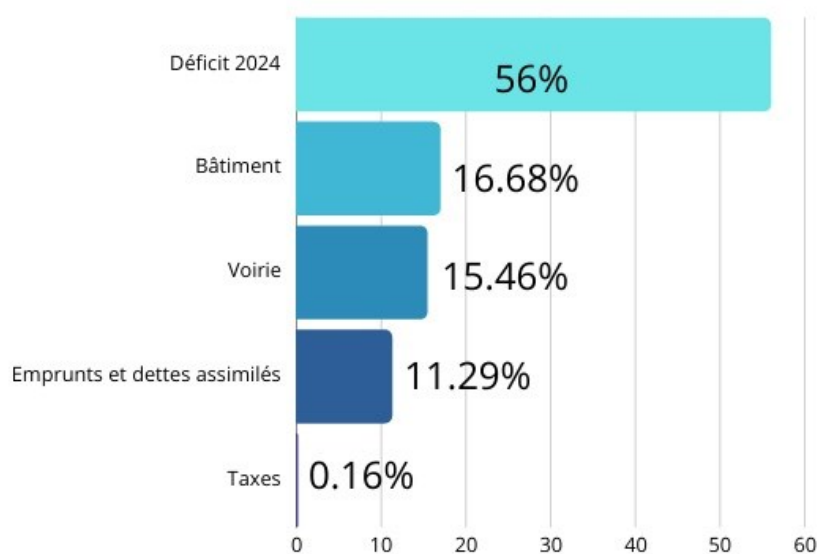
3 - Plus simplement

1€ dépensé par la commune =

- **0.42€** pour le personnel
- **0.34€** pour faire fonctionner les services et bâtiments
 - **0.20€** pour soutenir les actions et services à la population
 - **0.04€** pour les frais financiers

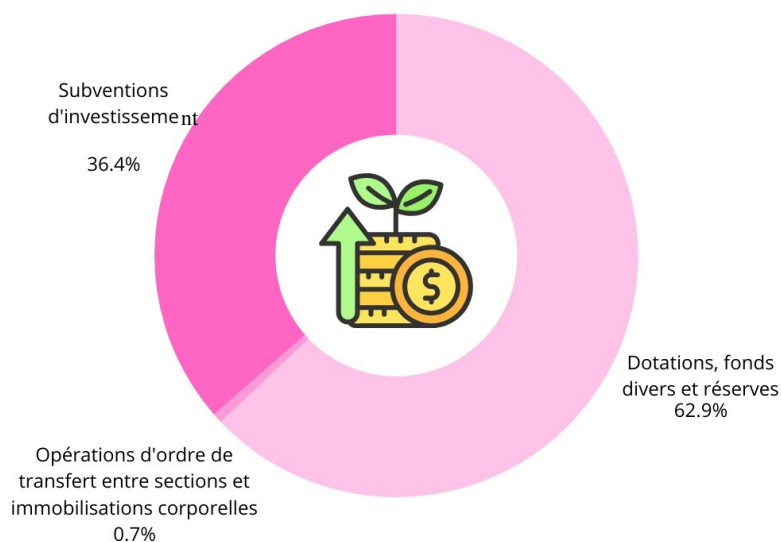


4 - Investir pour aujourd'hui et pour demain



DÉPENSES : 723 617,72€

Les dépenses d'investissement permettent de financer les équipements et aménagements durables de la commune.

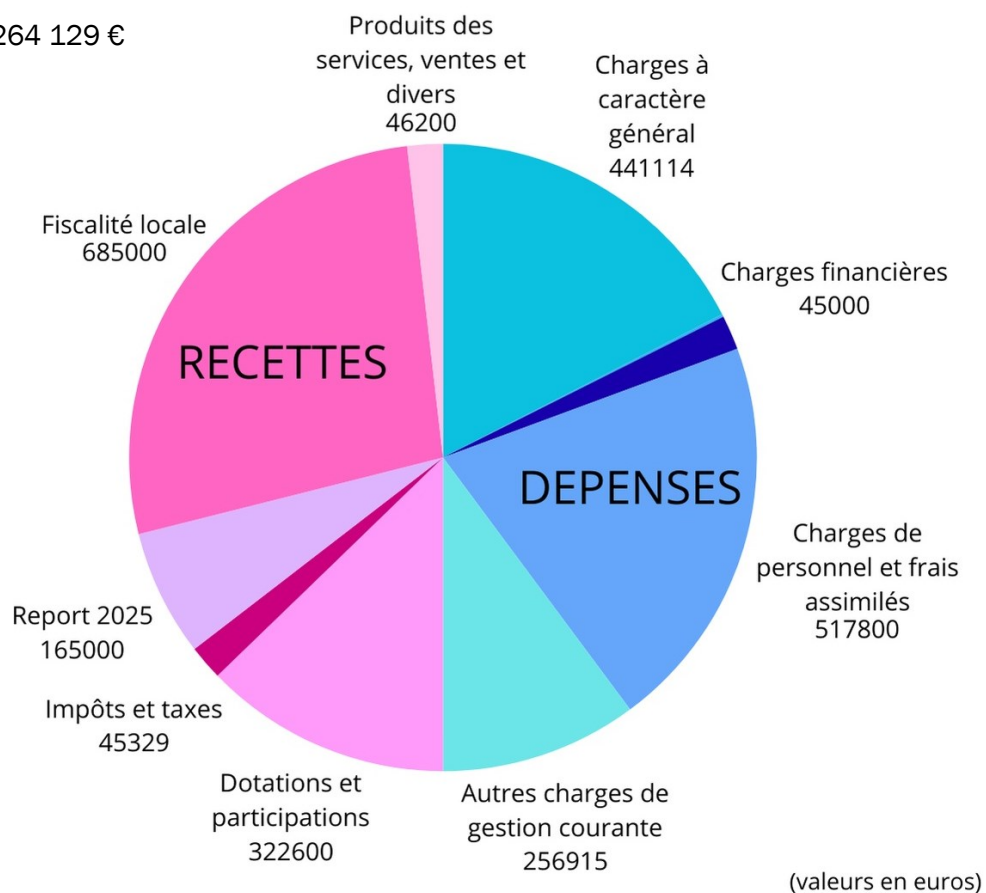


RECETTES : 589 921,22€

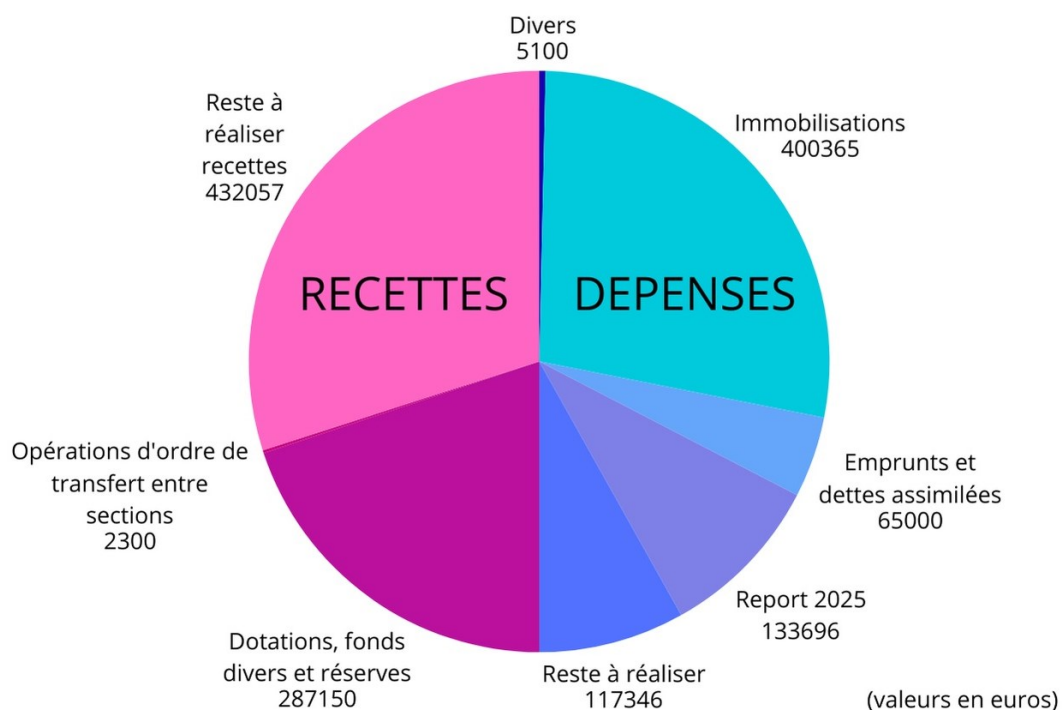
Les investissements sont majoritairement financés par des subventions et des fonds externes, limitant le recours à l'emprunt.

PREVISIONNEL 2026

Fonctionnement : 1 264 129 €



Investissement : 721 507€



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Les maires des trois communes de la Communauté de Communes Sèvre & Loire (Mouzillon, Vallet et La Regrippière) ont convié la population à la commémoration de l'Armistice de 1945.



Des nouveaux membres du conseil municipal et des officiels étaient aux côtés de l'association des anciens combattants. Des gerbes ont été déposées au monument aux morts du cimetière, ainsi que des fleurs par les enfants élus du CME.

PERMANENCE STGS



Judi 9 juillet
De 9h à 12h30, à la mairie

Dans le cadre de la facturation semestrielle de STGS, une permanence se tiendra en mairie.

Un agent sera présent pour répondre à vos interrogations.

LES ÉCHOS DU PRIEURÉ

Vendredi 25 septembre
20h30

La municipalité vous convie au concert organisé à l'église de La Regrippière.

Plus d'informations dans le prochain bulletin.

Gratuit.
Entrée libre.



RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Jusqu'au 31 août, les bibliothèques du réseau des bibliothèques passent aux horaires d'été. Celle de La Regrippière sera ouverte les mercredis et dimanches de 10h à 12h.



Pendant cette période la durée des emprunts passe à six semaines.

Retrouvez tous les événements du réseau des bibliothèques de la CC SL :
<https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr/page/agenda>

LES CHEMINS D'AMBRE & THAÏS



Nos récoltes du printemps

La saison apicole a démarré sous de bons auspices et les premières récoltes sont déjà au rendez-vous. Nos abeilles ont profité des floraisons printanières pour produire de délicieux miels de caractère.

Le miel de colza, récolté en début de saison, se distingue par sa couleur claire et sa texture crémeuse. Doux et délicat en bouche, il est apprécié par petits et grands pour son goût subtil et sa texture « plaisir ».

Le miel de cassis, plus rare, issu des fleurs de cassis locales. Son parfum délicatement fruité et ses arômes originaux en font un produit particulièrement recherché par les amateurs de miels de terroir.

Le pollen frais, récolté puis immédiatement congelé afin de préserver toutes ses qualités, il est reconnu pour sa richesse naturelle en protéines, vitamines, minéraux et antioxydants. Consommé régulièrement, il contribue à une alimentation variée et équilibrée.

La saison est loin d'être terminée. Les prochains mois seront consacrés aux récoltes des miels d'acacia, de luzerne, toutes fleurs et de sarrasin. Et pour cet été, nous préparons également une petite surprise : une nouveauté gourmande que nous aurons le plaisir de vous présenter très prochainement !

Parallèlement à notre activité apicole, nous poursuivons notre mobilisation contre le frelon asiatique, un prédateur redoutable pour les abeilles. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes bénévoles qui se sont portées volontaires pour installer des pièges et participer à la surveillance sur la commune. Grâce à leur implication et à leur vigilance, cette lutte collective gagne en efficacité cette année.

Merci à toutes celles et ceux qui soutiennent l'apiculture locale et contribuent à la préservation de nos pollinisateurs. Nous vous souhaitons un bel été et de belles découvertes autour des produits de la ruche !

Comment passer commande ?

Rendez-vous sur notre site Internet : www.lcat-apiculture.com

Choisissez le mode de livraison : click and collect ou livraison gratuite sur la commune

Vous recevez un message dès que la commande est prête.

Xavier et Claire Mousset

SCEA LCAT – Les Chemins d'Ambre & Thaïs

1 la Petite Morinière 44330 La Regrippière

contact@lescheminsdambreetthais.com

06 45 37 94 57 - 06 50 86 73 49

LE SCHISTE

Vendredi 10 juillet
Happy Hour
19h - 20h
Karaoke
20h30 - 23h30

Le Schiste
Place Saint Joseph
09 87 58 74 08



Vendredi 17 juillet
Soirée loto musical
20h30 - 23h30



PLAN CANICULE



L'exposition d'une personne à une température extérieure élevée, pendant une période prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications.

Les consignes à respecter en cas de canicule sont :

- mouillez-vous le corps,
- fermez les volets et fenêtres le jour, aérer la nuit,
- donnez et prenez des nouvelles de vos proches,
- mangez en quantité suffisante,
- ne buvez pas d'alcool,
- évitez les efforts physiques.

En cas d'urgence, appelez le 15.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ SENIORS

Les seniors sont particulièrement vulnérables. Afin de veiller sur nos aînés, la gendarmerie nationale leur offre la possibilité de s'inscrire à l'Opération Tranquillité Seniors (OTS) afin de renforcer leur sécurité.

Ce dispositif renforce la sécurisation des personnes de plus de 65 ans par des conseils pratiques de prudence et par la surveillance de leur domicile en cas d'absence. Les seniors inscrits à l'opération bénéficient notamment de patrouilles organisées aux abords de leur domicile avec prises de contact.

Depuis le développement du dispositif Ubiquity, les gendarmes peuvent également recueillir directement les plaintes des seniors à leur domicile.

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES



Le registre communal permet de recenser :

- ♦ les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- ♦ les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- ♦ les personnes adultes en situation de handicap.

L'inscription peut se faire par un tiers. Des données nominatives seront demandées (nom, prénom, date de naissance, adresse et téléphone) ainsi que les coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence.

En cas d'alerte, notamment une vigilance canicule, chaque personne est contactée par un membre du CCAS et/ou un agent de la mairie qui prendra des nouvelles, donnera les consignes pour se protéger et recensera les besoins éventuels.

L'arrivée de la période estivale est l'occasion de rappeler l'existence de ce registre. En effet, les fortes chaleurs associées à l'isolement, parfois dû à l'absence plus fréquente de l'entourage peuvent fragiliser certaines personnes.

Inscription auprès de la mairie - 11 place de l'Eglise
02 40 33 63 14
contact@mairie-laregrippiere.fr

SERVICES COMMUNAUX

Mairie - 02 40 33 63 14
contact@mairie-laregrippiere.fr
www.mairie-laregrippiere.fr
Du lundi au samedi de 9h à 12h30

Agence postale - 02 40 33 62 41
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30
Mercredi et samedi de 9h à 12h00

Levée du courrier :
Du lundi au vendredi - 15h
Le samedi - 12h

Attention nouveau numéro de téléphone pour la police municipale : 02 40 33 99 51
policemunicipale@mairie-laregrippiere.fr

Fermeture de vos services les dimanches et jours fériés.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Gabin TRUBLET né le 25 avril
Léna GRAVOUEILLE née le 5 mai

DECES

Marie-Renée BREGEON, 94 ans

URBANISME

♦ DÉCLARATION PRÉALABLE

Sarah CHAUVIRÉ
3 place du Prieuré
Travaux sur construction existante

Michel HERBRETEAU
2 la Coquetière
Installation d'un poulailler

Sylvain RENOU
4 rue du Pinier
Suppression de panneaux de clôture

Entreprise Samuel GRATAS Photovoltaïque
52 rue du Vignoble
Dépose et pose de panneaux photovoltaïques

Fabien THEBAUD
9 route de la Tranchais
Construction d'une clôture

Lionel MAILLET
51 rue du Vignoble
Installation d'une pergola

Entreprise TERRA NOVA
1 place Saint Joseph
Pose de panneaux solaires photovoltaïques

♦ PERMIS DE CONSTRUIRE

Flora BLANLOEIL et Bastien LUNEAU
22 rue de la Petite pièce
Surélévation habitation, création d'un étage

COLLECTE DES DÉCHETS

Les prochaines collectes des déchets auront lieu :

- Jeudi 16 juillet,
- Mercredi 29 juillet,
- Mercredi 12 août,
- Mercredi 26 Août,
- Mercredi 9 septembre

En cas de doute se référer au calendrier de collecte :
<https://mairie-laregrippiere.fr/fr/rb/17864/collecte-des-dechets-10>

Plus d'informations sur le site de la CCSL :
<https://dechets.cc-sevreloire.fr/rubrique/les-bons-reflexes/>

ECOLE CLÉMENT PELLERIN

Continuité des projets à l'école Clément Pellerin

Sport et rencontres USEP

Rencontre sportive inter-écoles

Les TPS-PS-MS et les GS-CP de Clément Pellerin se sont déplacés à La Haie-Foussière le 12 mai dernier afin de vivre des moments sportifs de coopération et d'opposition avec des élèves de MS-CP de Saint-Hilaire-de-Clisson. Une belle et intense journée, organisée dans le cadre des rencontres départementales USEP, et animée brillamment par une classe de CM de La Haie-Fouassière.



La seconde rencontre de la classe des TPS-PS-MS a eu lieu à La-Boissière-du-Doré avec pour thématique l'athlétisme : lancers divers, relais, franchissement de haies, saut en hauteur, saut en longueur, temps calme de lecture... du sport et de la bonne fatigue !



Intervention et prévention avec les gendarmes de Vallet

Le 1er juin, les gendarmes de Vallet sont intervenus une seconde fois dans la classe des CM. Ces derniers ont ainsi été sensibilisés à l'usage et aux dangers du numérique. Réseaux sociaux, Fake news, Deepfake, jeux en ligne, PEGI et escroqueries ont été au centre d'échanges riches et variés. Un partenariat entre la classe et les gendarmes sera mis en place dès la rentrée prochaine. L'occasion de croiser les regards lors de temps de discussions sur les thématiques en lien avec l'Enseignement Moral et Civique.

Le défi de La Ligue contre le cancer, une création artistique au service de la santé

Déjoue les pièges de ton assiette...

La classe des TPS-PS-MS n'a pas remporté de premier prix, mais le défi aura été l'occasion d'aborder les 5 sens au travers d'un panier de fruits, d'enrichir son vocabulaire, d'échanger sur les aliments plus ou moins «bons pour la santé» et de créer des «trombines fruitées», «cherche et trouve les pièges de ton assiette».

Bravo à eux pour leur participation ! Et vous, avez-vous trouvé les intrus ?



Parcours culturel

«Quand les murs poussent» sponsorisé par l'entreprise «Marie à tous prix» de La Regrippière.

Avant...



Après...



Le travail de l'année en partenariat avec l'illustratrice Séverine Cordier s'est concrétisé par l'inauguration officielle de la fresque le mardi 9 juin, à l'école. Une belle histoire racontée par la directrice sur le parcours de ce mur qui attendait patiemment les motifs créés par tous les élèves, mis en lumière par les habiles coups de pinceau des CE et CM. La municipalité, des représentants de la circonscription, des partenaires, nos donateurs et de nombreuses familles étaient présents afin de découvrir le travail mené dans chacune des classes et de pouvoir toucher de près la réalisation colorée. Un peu de gaieté sur la cour qui donne des envies de plus de nature encore !



RAPPEL : INSCRIPTION À L'ÉCOLE

L'inscription se fait en mairie sur présentation :

- du livret de famille,
- du carnet de santé de votre enfant
- d'un justificatif de domicile
- d'un certificat de radiation de l'école d'origine, pour les enfants déjà scolarisés

L'admission sera effective à l'entrée à l'école.

En attendant, l'équipe pédagogique se tient à votre disposition pour vous faire visiter les locaux et répondre à toutes vos questions.

N'hésitez pas à prendre contact pour tous renseignements

Ecole Clément Pellerin, 2 ter rue de l'école

ce.0440781k@ac-nantes.fr

02 40 33 61 44

Site internet: <https://ecoleprimaireclementpellerin-laregrippiere.e-primo.fr>

Fête de l'école publique de Clément Pellerin



Celle-ci s'est déroulée le 13 juin 2026 sous un beau soleil.

Organisée par l'APE, cette journée commençait dès le midi par un repas froid préparé par le Schiste.

Place ensuite aux danses des enfants dès 14h30 sur le thème du cirque pour les maternelles/CP et la nature pour les CE-CM.



Les festivités ont continué avec, au programme : pêche à la ligne et aux canards, tirs au but, jeux de bois, tombola, escape game pour petits et grands et un bar à glaces, bien apprécié avec la chaleur.

Un grand merci à l'APE pour l'organisation de ce temps convivial et aux enseignantes et artistes en herbe pour ce beau spectacle.

Visite de la maison du potier

Depuis le mois de mai, les élèves de petite-section et moyenne-section ont découvert la terre, ses caractéristiques et ses représentations dans l'art.

A cette occasion, les élèves ont passé une journée à La maison du potier, située au Fuilet.



Ils ont pu découvrir le métier de potier/céramiste et comprendre comment se déroule la transformation de l'argile, depuis l'extraction dans la carrière jusqu'au façonnage de l'objet. Ils ont d'ailleurs expérimenté quelques-unes de ces étapes. Ecraser les différents éléments, tamiser pour ne conserver que la poudre d'argile, humidifier et malaxer la pâte avant modelage.



Les élèves ont également pu se mettre dans la peau du potier en modelant l'argile pour réaliser une jolie coccinelle.

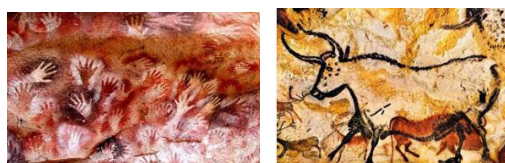


Enfin, une dame nous a montré la technique du tournage en réalisant un pichet, c'était juste époustoufflant.



Très belle découverte !

Dans le cadre de notre projet autour des éléments et particulièrement sur la terre, les élèves de la classe de GS ont découvert les peintures rupestres.



Faites avec de la roche, du charbon, de l'ocre, des plantes broyées (ou parfois même du sang), nous avons trouvé intéressant de voir avec quels matériaux les hommes et femmes préhistoriques peignaient.



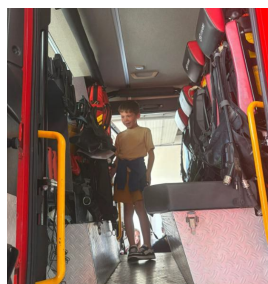
Nous avons donc fabriqué nos propres peintures avec des épices : curry vert, paprika, safran, curcuma, cannelle. Nous les avons senties, mélangées avec de l'eau et de la fécule de pomme de terre puis nous avons fait nos œuvres d'art à la manière préhistorique !

Lundi 1er juin, nous avons découvert le métier de pompier. L'équipe de 4 pompiers professionnels nous a accueilli dans la caserne pour nous présenter :

- un camion ambulance
- un camion d'intervention routière
- un camion d'intervention pour éteindre les feux de forêt, de maison, de voiture...

Le lieutenant nous a sensibilisé aux risques domestiques et routiers (notamment en vélo et trottinette) et nous a rappelé les numéros d'urgence : 15, 18 et 112.

Une belle matinée qui a sans doute créé des vocations!!



Une année sous le signe des arts

L'année scolaire des élèves de l'école du Sacré Coeur a été rythmée par une plongée dans le monde des arts.

En classe, ils ont pu découvrir des œuvres autour des quatre éléments : le feu, l'eau, l'air et la terre.

Puis, ils sont passés à la création et ont réalisé leurs propres œuvres, individuelles ou collectives.

De février à juin, les GS-CE1 et CP-CE2 ont exploré, expérimenté puis créé et enregistré des ambiances sonores autour de ces quatre éléments. Ces activités musicales ont été menées par Benjamin Durand, intervenant de l'école de musique de la CCSL.



Le tout a été présenté aux familles lors d'une exposition dans les classes le vendredi 26 juin dernier.

La classe des CM1 - CM2

Depuis fin avril 2026, les élèves de CM1-CM2 bénéficient de séances de théâtre avec l'intervention de Thyna Valais (metteuse en scène). Le vendredi 26 juin 2026, ils ont présenté aux autres classes de l'école, une légende amérindienne en utilisant différentes techniques scéniques.



Kermesse

Le vendredi 27 juin, l'école du Sacré-Cœur a célébré sa traditionnelle kermesse dans une ambiance festive et conviviale. Cette année, les élèves ont mis à l'honneur le thème des quatre éléments, fil conducteur de leur travail tout au long de l'année scolaire.

Les différentes classes ont présenté des spectacles riches en couleurs et en créativité. Les plus petits, les PS et MS, ont ouvert les festivités avec des danses sur le thème de l'eau : les PS ont évolué au rythme des gouttelettes de pluie, tandis que les MS ont offert une chorégraphie pleine de poésie, entre petits nuages et parapluies.

Les GS et CE1 ont ensuite mis en scène la terre ils ont fait la révolution citoyenne pour préserver la biodiversité et la nature. Les CP et CE2 étaient en feu, tandis que les CM1 et CM2 sur le thème de l'air ce sont envolés pour aller plus haut, au-delà des nuages, là où il faut toujours beau...Ces derniers ont également présenté une pièce de théâtre représentant les quatre éléments, clôturant avec talent les spectacles de la journée.

Le soleil était lui aussi au rendez-vous, sans être trop ardent, offrant des conditions idéales pour permettre aux familles, aux élèves et aux enseignants de profiter pleinement de cette belle journée de partage et de convivialité.

Cette édition de la kermesse revêtait également un caractère tout particulier. En effet, à l'issue de cette année scolaire, la directrice de l'école ainsi qu'une enseignante quitteront l'établissement pour de nouveaux horizons à la rentrée. L'occasion pour les familles, les élèves, les collègues et les membres de la communauté éducative de leur témoigner leur reconnaissance pour leur engagement auprès des enfants et de leur souhaiter une belle continuation dans leurs nouveaux projets.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Le samedi 13 juin, à l'occasion de la fête de la musique organisée par le comité des fêtes, notre commune a vibré au rythme des concerts et des animations dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Habitants, familles et visiteurs se sont retrouvés pour partager un agréable moment autour de prestations musicales variées.

Merci aux artistes : Jessica Delot ; The Ascending ; The Electric Sloth Claws ; Session Irlandaise.

Cette édition a une nouvelle fois confirmé le succès de cet événement incontournable de notre commune. Le désormais traditionnel feu d'artifice (par M. MOUSSET - habitant de La Regrippière) a illuminé le ciel de notre commune et émerveillé petits et grands.



Quelques chiffres de cette édition 2026 :

- 700 personnes présentes,
- 25 bénévoles,
- 550 repas
- 150 kg de moules
- 200 sandwichs grillades
- 220 kg de frites « Maison » préparées par les bénévoles
- 60l de muscadet
- 500l de bière soit environ 2 000 demis servis

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition placée sous le signe de la musique, du partage et de la convivialité.

FORUM DES ASSOCIATIONS



Qui dit inscriptions, fin de saison,... dit Forum des associations !

Cette année, il s'est tenu à l'Espace Alain Clouet vendredi 26 Juin.

Comme à l'accoutumée, les associations se sont mobilisées pour présenter leurs activités, prendre les inscriptions, recruter de futurs bénévoles pour la prochaine saison.

Merci aux associations présentes :

Bibliothèque ; Le Club de l'Espérance ; L'ASCR ; Le Don du Sang ; Kinball ; Twirling ; Les Amus'cadets ; Serv'volants ; L'UNC ; L'ARCT ; Tonic'Fam ; Yoga Souffle et détente ; L'Outil en main de Vallet ; Les Pampres Vallet Basket ;



PROJET CINÉ

Un vent de cinéma a soufflé sur notre territoire ! Dans le cadre du projet culturel de territoire, une initiative originale a été lancée : réaliser, aux côtés d'une équipe de professionnels, un court-métrage entièrement tourné ici, chez nous.

Ni une ni deux, un groupe de jeunes Regrippierois, rejoints par leurs acolytes de Mouzillon et du Landreau, s'est embarqué dans l'aventure lors d'une colo ciné dédiée à la création du film.

Du 30 juin au 2 juillet, ils ont découvert les coulisses du 7^e art : certains ont joué les acteurs, d'autres se sont glissés dans la peau d'ingénieurs son, de costumiers ou encore de cadresurs. Trois jours intenses, créatifs, rythmés par les essais, les prises, les fous rires... et surtout par le plaisir de vivre une expérience collective unique.

Cette aventure n'est que le début : Le samedi 12 septembre, le court-métrage sera dévoilé lors de la grande promotion du projet. Habitants, familles, curieux : vous êtes tous invités à venir découvrir le résultat de leur travail et applaudir ces jeunes talents du territoire.

À vos claps !



COLLECTE DE SANG



La prochaine collecte de sang sur la commune aura lieu :

Mercredi 8 juillet
De 16h à 19h30
Espace Alain Clouet

Prise de rendez-vous sur le site et autres points de collecte sur le site : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

ASCR - SPORT SENIORS

Depuis septembre 2021, le sport seniors, mis en place par le département, se déroule chaque vendredi à l'Espace Alain Clouet de 10h à 11h et de 11h à 12h, au rythme de l'année scolaire.

Cette activité s'adresse à toutes et tous dès l'âge de 60 ans.

Sous forme d'ateliers, elle œuvre notamment pour entretenir la mémoire et l'équilibre dans un climat ludique et convivial.

Les séances de cette section, aujourd'hui sous la houlette de l'ASCR, sont assurées par un coach sportif de l'association « Agir contre la maladie » qui respecte les possibilités de chacun.e.

Vous pouvez participer à une séance avant de vous engager !

Renseignements auprès de :
Marie-Annick HERBRETEAU - 06 30 41 78 42
ou Claudine BARON - 06 25 67 21 83



ARCT

La saison 2025/2026, tire à sa fin en ce début d'été ... Un bilan globalement satisfaisant cette année avec de bons résultats sur nos différentes catégories.



Côté adulte, le futsal a connu une belle saison en finissant à la 3ème place de son championnat synonyme peut-être de monter en division supérieure. Cette section va encore s'améliorer l'année prochaine avec l'arrivée d'un éducateur spécifique en la personne d'Antoine Pichon, ancien gardien du club qui revient donner un coup de main.

Côté foot à 11, de bons résultats en senior avec une potentielle montée en D2 pour notre équipe fanion, un très beau parcours de notre réserve, sous la houlette du duo Antoine Birot et Nicolas Haton, en challenge « Hubert Sourice » avec malheureusement une défaite en finale et de bons résultats pour nos deux dernières équipes en D5.

Côté jeune, très belle saison de nos U17 finissant premier de leur championnat de D1 et avec un beau parcours en coupe avec leur éducateur Mickaël. Les autres catégories ont vécu aussi de bons moments.

Chez nos Étoiles Bleues, la section féminine, la saison a été positive et verra "enfin" la création d'une équipe senior à 11. Bravo au travail accompli par Quentin (responsable technique), Jean (éducateur) et l'ensemble de son bureau et de ses bénévoles pour mener à bien le projet.

La saison prochaine est désormais ouverte, vous pouvez retrouver le lien des adhésions sur le site du club arctfoot.com, onglet adhésions et vous pouvez obtenir des renseignements au 06 27 65 44 00 (Jérôme) ou au 06 60 22 52 28 (Thomas, responsable technique garçons) ou au 07 84 23 74 76 (Quentin, responsable technique filles).

Toute l'actualité du club sur Facebook : https://www.facebook.com/arctfoot/?locale=fr_FR

DÉPARTEMENT - ASD

ANIMATION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE
UN SERVICE DU DÉPARTEMENT



L'animation sportive départementale - ASD, service porté par le Département de Loire-Atlantique, propose sur votre commune des cours multisports mixtes pour les 7-14 ans.

Pour l'année scolaire 2026-2027, les inscriptions sont ouvertes depuis le mercredi 17 juin sur asd.loire-atlantique.fr

LA PETITE HISTOIRE DE LA REGRIPIERE

Le billet de M. Le Maire, 1974

« D'abord un grand merci aux annonceurs nombreux, qui ont fait l'effort de répondre, ce qui nous permet d'avoir une plus grande place dans le bulletin. Je sais bien, les commerçants sont, de moins en moins nombreux, le dernier en date à avoir fermé ses portes est l'épicerie Février, ce n'est malheureusement pas un phénomène unique à La Regrippière.



Heureusement notre compensation est l'artisanat, qui se porte très bien : le bois, la maçonnerie et bien sûr la viticulture puisque pour la première fois La Regrippière se voit attribuer la bouteille d'or, haute distinction de la Confrérie vineuse, des Breteux Nantais ; c'est donc que l'on y récolte de bons vins. Les Regrippiérais se souviendront du 2 décembre 1973, date de l'arrivée de la Bouteille d'Or, avec en tête du défilé la musique La Kévren de Nantes.



Nous essayons, et ce n'est financièrement pas toujours facile, d'apporter plus de bien-être et nous souhaitons recevoir votre aide dans tous les domaines, puisque c'est bien connu «Tous unis, nous vaincrons».

NOS PRINCIPALES REALISATIONS

Nous avons participé à la création de la société de football, qui a d'ailleurs fusionnée avec Tillières pour être plus importante, activité qui est une nécessité pour nos enfants, ne les laissons pas dans l'oisiveté « la mère de tous les vices ».

Le ruisseau du bourg a été nettoyé et creusé grâce à une souscription des riverains, car les inondations devenaient de plus en plus fréquentes, rappelons que ce ruisseau n'appartient pas à la commune. Nous avons modifié son parcours pour un meilleur écoulement des eaux.

Une réalisation, que nous pensons très réussie, c'est notre nouvel éclairage public en remplacement de l'ancien, vétuste, et nous en avons profité pour effectuer une extension.

Un lotissement communal a été créé afin que les personnes qui désirent faire construire puissent trouver un terrain à des prix très intéressants. Un lot est déjà vendu, d'autres suivront, c'est là notre vœu.

Une autre réalisation réussie, celle du terrain de football équipé de son vestiaire, avec un gazon bien poussé.

Voici donc ce qui a été fait, il reste encore à faire, notamment nous attendons que le dossier du tout-à-l'égout soit adopté ainsi que les subventions pour le réaliser ce sera un gros morceau, mais il est d'une grande nécessité.

Pour mieux développer le sport, un animateur sportif a été nommé par le ministère de la Jeunesse et des Sports pour le canton, il vient régulièrement dans notre commune créer une animation sportive. Réservez lui bon accueil, aidons-le et souhaitons un excellent résultat.

Pour 1974, le conseil municipal prévoit de grosses réparations dans le bâtiment de l'école servant de cantine, particulièrement la réfection de la toiture, l'aménagement intérieur d'une partie cuisine-réfectoire, ainsi qu'un chauffage à air pulsé pour l'ensemble du bâtiment. Le montant de ces travaux est évalué à 70 000 F. Actuellement ce dossier est à la préfecture pour une demande de subvention qui comme nous l'espérons sera satisfaisante. »

Source : Bulletin de liaison du Syndicat Intercommunal Canton de Vallet 1974

Rédaction : Hélène PINEAU



JUILLET 2026

sèvre & loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire



SENTIERS PÉDESTRES

SURICATE, UN OUTIL DE VEILLE DES SENTIERS

Vous pratiquez souvent la randonnée pédestre ou tout autre sport nature ?

Il vous arrive parfois, ça et là, de voir qu'il manque une balise de signalisation, qu'un arbre est couché sur le sentier, qu'une barrière interdit l'accès à une portion d'un parcours... Pas de problème : la plateforme Suricate est à votre disposition.

En un clic, accédez à l'interface ergonomique mise en place et sélectionnez l'activité « Randonnée pédestre » dans le menu déroulant.

Localisez l'endroit du problème en renseignant quelques informations nécessaires (département, nature du problème, description de l'anomalie, photos...).



Scannez-moi et devenez des
randonneurs écoresponsables !

SENTINELLE,
NE PARTEZ PAS SANS...



EMPLOI

LE SERVICE SOLIDARITÉS RECRUTE DES AIDES-SOIGNANT(E)S À DOMICILE

Dans le cadre du développement de son service SOINS (anciennement SSIAD) et de l'augmentation du nombre de places accompagnées, Aide & Soins à Domicile en Sèvre & Loire recrute 3 aides-soignant(e)s diplômé(e)s pour renforcer ses équipes à partir de septembre-octobre 2026.

Rejoignez une équipe engagée au service du maintien à domicile

Au quotidien, nos aides-soignant(e)s accompagnent des personnes âgées et des personnes en situation de handicap afin de leur permettre de continuer à vivre chez elles dans les meilleures conditions possibles. Véritable acteur du maintien à domicile, vous contribuez à préserver l'autonomie, la sécurité et le confort des bénéficiaires tout en apportant un soutien précieux à leurs proches.

Votre rôle relationnel, votre écoute et votre bienveillance sont essentiels pour accompagner les personnes tout au long de leur parcours de vie.

Les postes à pourvoir

- 1 aide-soignant(e) à 50 % (17,5 heures hebdomadaires)
- 1 aide-soignant(e) à 70 % (24,5 heures hebdomadaires)
- 1 aide-soignant(e) à 80 % (28 heures hebdomadaires)

Prise de poste : septembre – octobre 2026

JUILLET 2026

EMPLOI (SUITE)

Vos missions :

Sous la responsabilité des coordinatrices Soins, vous serez amené(e) à :

- Réaliser les soins de nursing (toilette complète ou partielle, soins d'incontinence, aide à l'habillage et au déshabillage, aide aux transferts).
- Assurer les soins de confort et veiller au bien-être des bénéficiaires.
- Surveiller l'état général des personnes accompagnées : état cutané, hydratation, élimination, observance des traitements.
- Adapter les soins à l'état de santé et aux besoins de chaque personne.
- Mettre en œuvre des actions de prévention et de stimulation favorisant le maintien de l'autonomie.
- Établir une relation de confiance avec les bénéficiaires et leurs proches.
- Réaliser les transmissions écrites et orales auprès de l'équipe soignante.
- Identifier les situations d'urgence et alerter les infirmier(e)s ou le médecin si nécessaire.
- Veiller à l'entretien et au bon fonctionnement du matériel médical utilisé.
- Accueillir et accompagner les stagiaires et les remplaçants.
- Transmettre aux infirmier(e)s les demandes et questionnements des familles.



Profil recherché :

- Diplôme d'État d'Aide-Soignant(e) exigé.
- Une expérience auprès des personnes âgées et/ou dans le secteur du domicile serait appréciée.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Madame Florence BERNARD ou Madame Marine PILARD
Coordinatrices soins - Infirmières Référentes du service
Ligne 02.51.71.92.20
soinsadomicile@cc-sevreloire.fr

Lettre de motivation et CV
merci de privilégier le mail recrutement@cc-sevreloire.fr - à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de communes Sèvre et Loire 1 place du Général de Gaulle 44330 VALLET avant le 15/07/2026

LAEP

OUVERTURE DU LAEP PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ



Le LAEP accueille tous les parents d'enfants de 0 à 6 ans et les futurs parents, dans un environnement convivial et chaleureux.

Les permanences du mercredi 8 juillet au samedi 29 août auront lieu :

LE LOROUX BOTTEREAU : 2 rue du Square – Permanence le mercredi de 9h30 à 11h30

LE LANDREAU : école élémentaire La Sarmentille, 2 rue des écoles (entrée rue Saint Vincent) – Permanence le jeudi de 9h30 à 11h30

LA REGRIPIERE : école Clément Pellerin, 2 ter rue des Ecoles – Permanence le vendredi de 9h30 à 11h30. Le 28/08, la permanence aura lieu à l'espace Périscolaire comme habituellement, 4 impasse du Chaiseau

VALLET : Multi accueil La Maison des Doudous, 2 rue Saint Michel – Permanence le samedi de 9h30 à 11h30

Fermeture de tous les sites du 27 juillet au 18 août inclus.

A DÉCOUVRIR A MOINS DE 30 KMS DE CHEZ SOI

A découvrir à moins de 30 kms pour bien préparer l'été

Guinguettes à proximité

- **GUINGUETTE DE PONT-CAFFINO** à Château-Thébaud

Au cœur du site naturel de Pont Caffino, cette guinguette fait vibrer les bords de Maine. Ouverte depuis le printemps 2025, elle promet six mois d'ambiance joyeuse et détendue en été, avec au programme : boissons locales, concerts éclectiques et acoustiques, marchés d'artisans et moments conviviaux. Ouverture à partir du 22 mai 2026.



- **GUINGUETTE LA HUCHETTE** à Château-Thébaud

Au cœur des vignes et de la vallée de la Maine, la guinguette de la Huchette se réinvente en 2026 avec une ambiance résolument iodée. À deux pas de la base de loisirs de Pont Caffino (10 minutes à pied) et à seulement 300 mètres du porte-vue de Château-Thébaud, elle devient le rendez-vous incontournable des amateurs de saveurs marines et de moments conviviaux. Ouverte du jeudi au dimanche à partir du 18 avril 2026.



- **GUINGUETTE DE LA PIERRE PERCÉE** à Divatte-sur-Loire

Petit écrin de verdure en bord de Loire, la guinguette de la Pierre Percée est un bar bucolique à ciel ouvert sur les rives de la Loire. Dans les verres : vins du pays nantais ou encore bières locales. Dans les assiettes : surprise ! Une dizaine de food trucks se relaient tout l'été (Cuisine indienne, cubaine, végan, asiatique, bretonne...) Et dans les oreilles : chansons françaises, rock, reggae, jazz, musique latino et soirées DJ... Au rythme de trois concerts gratuits par semaine ! (vendredi, samedi et dimanche). Rendez-vous à partir du 30 avril 2026 du mercredi au dimanche.



- **LA CABANE** à Mouzillon

Une guinguette suspendue au cœur des vignes de Mouzillon, les frères Paquereau ont redonné vie à une ancienne cabane à sulfate : La Cabane. Ce petit bistrot éphémère propose des assiettes à partager, des huîtres le dimanche, et bien sûr les vins du domaine. Une adresse pleine de charme pour boire un verre en surplomb des vignes, au calme. Ouverture début mai 2026, du jeudi au dimanche.



- **LE BAR BOTINE** au Fuilet

Venez profiter d'un cadre unique et d'une atmosphère chaleureuse au Bar Botine, un bar d'ambiance perché au-dessus du plan d'eau de la Barbotine au Fuilet. Du 30 avril au 31 août, vous pourrez vous y retrouver entre amis ou en famille pour boire un verre, profiter de concerts en live et de nombreuses animations culturelles.



- **LA GUINGUETTE DE CARA'BELLA** au Landreau

Samedi 5 septembre, 17h spectacle et concerts sur le bord de l'étang des Nouëlles au Landreau.



Quelques idées sorties pour Juillet /Août 2026

- **FESTIVAL LÉZ'ARTS DE LOIRE**

Samedi 11 et dimanche 12 juillet à Saint Julien-de-Concelles

Le Festival multi-arts revient pour sa 8ème édition au plan d'eau du Chêne avec une nouvelle programmation éclectique mêlant musique, danse, magie, cirque, arts visuels et encore d'autres surprises !



- **BALADE DESSINÉE À LA PIERRE PERCÉE**

Dimanche 19 juillet - 15h30 à Divatte-sur-Loire

Une balade pour (re)découvrir avec plaisir le site de la Pierre Percée avec l'artiste Géraldine Joséphine. Autour de la Halte Vélo, vous regardez la Loire autrement avec l'illustratrice. Des points de vue, quelques consignes simples et laissez la magie opérer sur le papier. Vous pensez que vous ne savez pas dessiner ? Essayez cet atelier, vous serez surpris du résultat !

Durée : 2h30

- **LES PAYSAGES EN LINOGRAVURE**

Jeudi 23 juillet - 15h au Pallet

Accompagnés de l'artiste Jeanne.aut, initiez-vous à la gravure sur lino, pour créer un paysage en retirant de la matière puis en l'encrant manuellement.

Musée du Vignoble Nantais - 82 rue Pierre Abélard



- **VISITE "VUE SUR LOIRE"**

Vendredi 14 août, 10h30 à Divatte-sur-Loire

Laissez-vous guider sur les bords de Loire pour découvrir les secrets de la Pierre Percée. Port de la Pierre Percée - Levée de la Divatte

- **LE LIVRE RELIEF**

Jeudi 20 août - 15h au Pallet

Avec l'artiste Amélie Doussot, vous mêlez découpe de papier et technique de reliure pour donner vie à un livre unique.

Musée du Vignoble Nantais - 82 rue Pierre Abélard



- **SPECTACLE EN FAMILLE DANS LES VIGNES**

Dimanche 23 août - 10h et 11h30 au Pallet

"Petits pépins" un spectacle musical à savourer dans les vignes du Musée du Vignoble Nantais. La conteuse et musicienne Elyne Lavand a concocté des histoires enchantées, drôles et poétiques pour les petits curieux. Accompagnée de son violon et de son moulin à grain, chaque pépin a quelque chose à nous raconter... Un spectacle à vivre en famille dans un cadre unique.

À partir de 3 ans. Durée : 30 minutes

Musée du Vignoble Nantais - 82 rue Pierre Abélard



- **LE VIGNOBLE A VELO**

Dimanche 6 septembre

Départ entre 9h et 11h du port du Montru à La Chapelle-Heulin

Gratuit

Organisée par la Communauté de Communes Sèvre et Loire.

Tout au long de la journée, diverses animations sportives, musicales et culturelles sont proposées avec la participation des associations locales. Un circuit boucle d'une vingtaine de kilomètres, inédit chaque année, vous permet de découvrir les richesses du vignoble nantais. Accessible à tous, il est ponctué d'étapes festives et gourmandes.

RECHERCHE BÉNÉVOLES



Recherche de bénévoles pour le transport à l'accueil de jour l'Escale de Gesté. L'accueil de jour, situé au sein de la résidence La Roseraie, accompagne quotidiennement des personnes atteintes de pathologies neurodégénératives.

Afin de poursuivre cette mission dans les meilleures conditions, nous recherchons des bénévoles pour assurer les transports du matin et du soir.

Les bénévoles auront pour rôle d'accompagner les personnes accueillies entre leur domicile et l'établissement, dans un climat rassurant et bienveillant.

Pour rejoindre notre équipe, il est important :

- d'être à l'aise avec la conduite,
- d'avoir un bon relationnel et d'être à l'écoute des personnes,
- de faire preuve de patience, de bienveillance et de sérieux.

Avant toute prise en charge, un entretien préalable sera organisé avec la responsable de l'accueil de jour et la direction afin d'échanger sur la mission. Une période de doublure sur plusieurs jours pourra également être mise en place afin d'accompagner les nouveaux bénévoles.

Toute personne souhaitant s'investir humainement et offrir un peu de son temps sera la bienvenue. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements ou pour rejoindre notre équipe de bénévoles.

Accueil de jour l'Escale – Résidence La Roseraie
3 rue de la Garenne
Gesté / Beaupréau-en-Mauges
02 41 75 24 80 - ajlescale@roseraie49.fr

OASIS SOLIDAIRE



C'est l'un des principaux impacts du changement climatique : nous sommes confrontés à des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et intenses. Parmi les plus vulnérables face à ces épisodes caniculaires ; les personnes âgées.

Chacun peut être une partie de la solution. À travers Oasis Solidaire, les Petits Frères des Pauvres lancent un appel à la solidarité et invitent les collectivités et entreprises à se mobiliser en facilitant l'accès de leurs locaux, disposant de salles fraîches, aux personnes âgées.

La résidence Le Clos du Moulin, s'engage dans le mouvement Oasis Solidaire initié par les Petits Frères des Pauvres. Vous êtes une personne âgée et vous souffrez de la chaleur, venez vous rafraîchir au sein de l'Oasis Solidaire proposée par la résidence - EHPAD Le Clos du Moulin
1 rue de la Galerne, La Chapelle-Basse-Mer 44450 Divatte-sur-Loire.
Service ouvert de 14h à 18h, renseignements au 02 40 33 32 80

Concrètement : du 1er juin au 15 septembre, lors du déclenchement par Météo France d'une vigilance météorologique, la résidence Le Clos du Moulin ouvrira ses locaux pour créer un espace convivial dans un lieu frais mis à disposition des personnes âgées vulnérables.

LA MAISON BLEUE



Un été de découverte à la Maison Bleue, marais de Goulaine

♦ *Sorties nature, concert, expos, sont mis en place...*

Les vendredis matin 10, 17, 24 juillet et 28 août - « Le marais, une mosaïque de nature »

Découverte faune et flore

Tarif sortie nature par personne : adulte - 8€ ; 6/12 ans - 5€ ; moins de 6 ans - gratuit

Jeudi 23 juillet - Concert en plein air « Les Anges ailleurs »

La musique revient après le succès du concert de l'année dernière. Ce groupe auvergnat de 4 musiciens vous propose un joyeux répertoire de chansons françaises originales, poétiques, et festives (guitare, accordéon, violoncelle, percussions et piano). Un moment de quiétude, bien installé dans des transats, face au marais...profitez-en pour pique-niquer ensuite !

Rdv 19h à la Maison bleue, durée 1 heure, participation libre.

Vendredi 28 août à 20h - « 30ème nuit Européenne de la chauve-souris »

Une première découverte de l'animal avec diaporama et projection d'un petit film se déroulera tout d'abord en salle suivie à la nuit tombée d'une écoute à l'aide de Bat-box (matériel qui enregistre et ralentit la vitesse du son émis par la chauve-souris pour que l'homme puisse l'écouter et la reconnaître). Une belle soirée avec des spécialistes !

Gratuit, places limitées, inscription obligatoire

Inscriptions obligatoires pour toutes les sorties : 06.43.87.28.19, www.hautegoulaine.fr
ou animation.lmb@hautegoulaine.fr.

♦ *Saison d'expositions 2026 à La Maison bleue*

Entrée gratuite : du lundi au vendredi 14h-17h, le dimanche 15h30-18h30, fermée les jours fériés

Jusqu'au dimanche 3 août « Nos voisins, les sauvages » d'Aline Corbeaux

Photographe naturaliste, elle s'intéresse particulièrement à la nature de proximité, celle qu'on regarde à peine. Toutes ces plantes, ces animaux, ces oiseaux, sont des sujets avec qui on partage le même territoire.

Du dimanche 9 août au dimanche 13 septembre - « La vie rêvée des oiseaux », de Claire Launay.

Claire est peintre et fresquiste et s'inspire de la contemplation de la nature source de bien-être. A travers ses portraits d'oiseaux, elle célèbre la beauté de la nature et souhaite sensibiliser à sa préservation.

La Maison bleue - 136 route du pont de l'Ouen 44115 Haute-Goulaine

hautegoulaine.fr/la-maison-bleue/

facebook.com/maisonbleue.maraisdegoulaine/

CHORALE

Si vous avez envie de chanter, de faire partie d'une chorale, venez nous rejoindre à Mouzillon dans le groupe « Cep mélodie ».

Nous serons heureux de vous y accueillir !

Pour plus de renseignements, contactez Marie-Claire au 07 65 23 35 19



RÉCRÉ & SENS



Solenne et Delphine accompagnent vos enfants sur le chemin de l'exploration et de l'émerveillement !

Ressentir, découvrir, observer, créer, s'amuser !

Récré des bois

Atelier lutin des bois
3-5 ans (accompagné d'un parent)
Mercredi de 10h à 11h30

Atelier enfants des bois
6-11 ans
Mercredi de 14h à 16h

Activités en pleine nature
3-11 ans

Cultiver l'art de prendre soin de soi, des autres et de la nature.

Développe l'expression artistique, la coopération, la créativité, la motricité, l'autonomie, la confiance en soi.

Plus d'informations :
bienvenue@recre-et-sens.fr
Facebook : Récré&sens
06 02 21 37 65

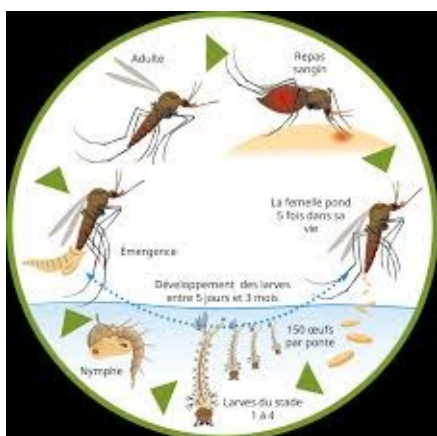
SE PRÉMUNIR CONTRE LES MOUSTIQUES

Les moustiques peuvent rapidement devenir une gêne importante dès le retour des beaux jours, en particulier lorsque de petites quantités d'eau stagnante leur permettent de se développer autour des habitations. Sans dramatiser la situation, quelques gestes simples permettent souvent de limiter leur présence et de réduire les risques de prolifération à l'échelle d'un quartier ou d'une commune.



Afin d'éviter la transmission des virus (dengue, chikungunya ...) ou parasites (paludisme ...) par les moustiques, il est essentiel d'agir contre les insectes potentiellement vecteurs de maladies (et leurs larves). On parle de « lutte anti-vectorielle ».

Aucune mesure isolée n'est efficace à 100 %. C'est la somme d'actions individuelles et collectives qui réduit le nombre de moustiques, leur circulation et le nombre d'infections qu'ils transmettent.



Entretien sa maison et son jardin

Pour réduire les lieux de repos des moustiques adultes, pensez à :

- réparer les fuites pour éviter la formation de flaques et la stagnation de l'eau ;
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie en prévoyant une pente suffisante pour qu'elle ne stagne pas les terrasses et vérifier l'écoulement des eaux usées ;
- réparer, curer et déboucher régulièrement gouttières, regards, caniveaux, siphons de sol et drainages ;
- couvrir les réserves d'eau, bidons de récupération d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu afin d'interdire tout accès aux moustiques (bidons d'eau, citernes, bassins) ;
- vider régulièrement et complètement les réservoirs et colonnes des pieds de parasol qui se remplissent avec les pluies ou l'arrosage ;
- ranger à l'abri des averses tous les objets pouvant contenir de l'eau stagnante (pneus, bâches plastique, pots, seaux, poubelle de jardin, bacs, arrosoirs, brouettes, jeux d'enfants) ;
- vérifier que le bac à résidus et le tuyau d'évacuation de votre climatisation sont exempts d'eau.

Jardiner en toute sécurité

Afin de supprimer tout milieu favorable au développement des larves de moustiques :

- arrosez avec modération et gardez la terre humide sans eau apparente ;
- entretenez votre jardin ou les végétaux de sa terrasse en débroussaillant, taillant les herbes hautes et les haies, élaguant les arbres et ramassant les fruits tombés et les débris végétaux.
- portez des vêtements couvrants lors des périodes les plus exposées, notamment au lever et au coucher du soleil.

En cas de gêne trop importante, vous pouvez renforcer votre protection avec l'installation de moustiquaires et l'utilisation de produits répulsifs adaptés.

RECETTES FRAÎCHEUR POUR L'ÉTÉ

Carpaccio de pastèque, tomates, citron vert et menthe

Ingrédients :

1 petite pastèque
6 petites tomates
2 citrons verts bio
2 cuillères à soupe d'huile d'olive
Quelques feuilles de menthe
1 cuillère à soupe de graines de tournesol
Fleur de sel

Pour 4 personnes

Temps de préparation : 15 minutes



Couper la pastèque en morceaux adaptés à la taille de la mandoline. La trancher en lamelles. Procéder de la même façon pour les tomates.

Disposer les tranches de pastèque et de tomates sur les assiettes.

Parsemer de zestes de citron râpés puis ajouter le jus de citron, l'huile d'olive, la menthe ciselée, de la fleur de sel et les graines de tournesol.



Mousse ricotta, abricots et pistaches

Ingrédients :

600g d'abricots
2 cuillères à soupe de miel
500g de ricotta
4 blancs d'œufs
2 cuillères à soupe de cassonade
100g de pistaches concassées + un peu pour le dressage

Pour 4 personnes

Temps de préparation : 20 minutes

Laver les abricots et les couper en cubes. Faire compoter à feu doux avec une cuillère à soupe de miel pendant 5 minutes, en mélangeant régulièrement. Réserver.

Fouetter la ricotta avec le miel restant.

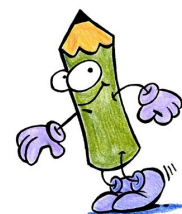
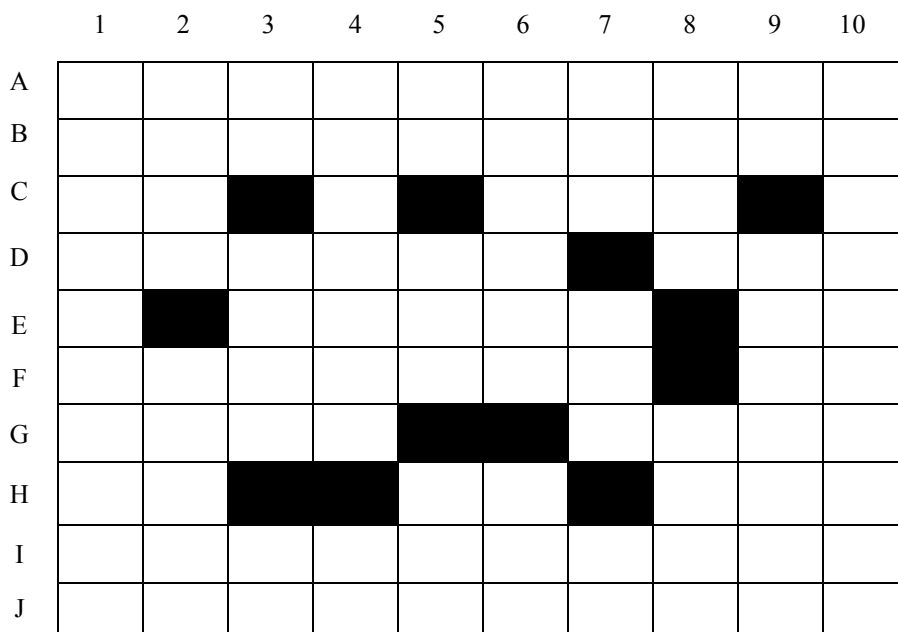
Monter les blancs en neige avec la cassonade, puis les incorporer délicatement à la ricotta. Ajouter les pistaches concassées.

Répartir la mousse dans quatre pots à couvercle ou verrines de présentation. Recouvrir de compotée d'abricots refroidie, parsemer de quelques pistaches.

Réserver au frais pendant deux heures.

Recettes du site : *Elle à table.fr*

JEUX

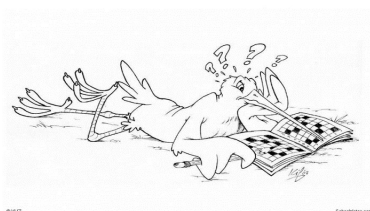


VERTICAL

1. A la charcuterie, cousine du saucisson
2. Palmipèdes - Sans eux tout s'écroule
3. Notre Seigneur - On y accroche la viande - Boîte postale
4. Conforme au texte - Soleil d'Egypte
5. Petite mesure - Daurade de Méditerranée - Retour à domicile
6. Nichent pour les aigles - Il est parfois pur, mais aussi pollué
7. Rouge pour les anglais - Thé anglais - Gai participe
8. Le train des grandes villes - Barbe, moustache, cil ...
9. Deuxième de la gamme - Sans fin
10. Elle joue de l'épée ou du fleuret

HORIZONTAL

- A. A Paris on y trouve la place du Tertre
- B. Elles s'occupent des canaris, des mésanges, des perroquets et bien d'autres
- C. Note de musique - Capitale (Berlin.Est) ancienne
- D. Elle peut vous endormir - Océan
- E. Bossant dur - Symbole du Titane
- F. Aride et sèche - Etat major
- G. Rivière bretonne - D'un goût désagréable
- H. Le chef le donne - Début de ragoût - La paix et la sécurité international
- I. On y trouve livres, dicos, revues, ...
- J. La tatane de l'été



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière.

RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	I	N	S	O	L	A	T	I	O	N
B	T	U	R	B	U	L	E	N	C	E
C	A	M		I	S	E	R	O	I	S
D	L	E	O		T	V	A			T
E	I	R		C	R	I		N	O	E
F	E	O	L	I	E	N	S		B	D
G	N	T			E		E	L	O	A
H	N	A	S	E	S		R	E	L	U
I	E	G	A	S		N	I	G	E	R
J	S	E	C	H	E	R	E	S	S	E

ACTIVITÉS À FAIRE À L'OMBRE

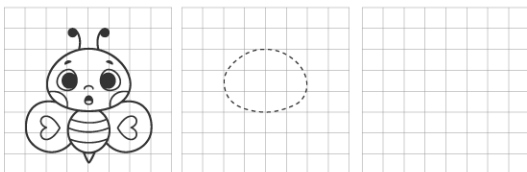
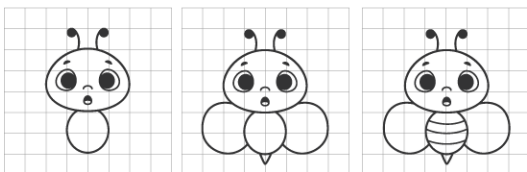
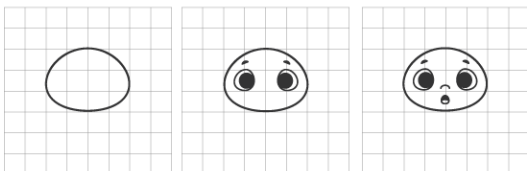
Retrouve les 7 différences



Décode les rébus



Apprends à dessiner une abeille



Idées d'activités : tipirate.net

Joseph LOGEAIS, 96 ans (le 11 juillet), Doyen des hommes de la commune

Né à la Grande Ragotière, Joseph Logeais est une figure bien connue de notre commune. Issu d'une famille de cultivateurs, tous deux nés à La Regrippière, il grandit entouré de ses deux frères et de sa sœur.

Chaque jour, sauf le jeudi et le dimanche, il parcourt à pied le chemin jusqu'au bourg, chaussé de ses sabots, pour rejoindre l'école des garçons, aujourd'hui Clément Pellerin. Il garde le souvenir de M. Rouaux, directeur de l'école et instituteur, qui enseignait aux côtés de son épouse. Et le dimanche, c'est en famille qu'il rejoint l'église, toujours à pied.

Très jeune, Joseph participe aux travaux de la ferme familiale. À l'âge de 16 ans, il est employé à la Gandonnière chez un cultivateur. Quelques années plus tard, il effectue son service militaire au Maroc, à Casablanca puis à Meknès, durant 18 mois. Cette période reste marquée par une grave pneumonie contractée en mars 1951, qui manque de lui coûter la vie et nécessite des injections de pénicilline toutes les deux heures. Il se souvient également des difficultés du quotidien et notamment du manque de nourriture et de cette faim intarissable. Son service lui évitera toutefois d'être mobilisé lors des conflits qui suivront.



De retour à la Grande Ragotière, il reprend les travaux de la vigne : taille, entretien et désherbage à l'aide des chevaux. C'est là qu'il rencontre Marie-Josèphe, issue de La Remaudière, alors employée, qui deviendra son épouse.

Mariés en 1958, les jeunes époux s'installent dans le bourg. Après six années de location, ils deviennent propriétaires de leur maison. Bricoleur passionné, Joseph réalise lui-même une grande partie des travaux qui façonnent leur foyer.

Le couple donne naissance à quatre enfants, trois garçons et une fille, dont deux résident toujours sur la commune. Aujourd'hui, la famille s'est agrandie avec neuf petits-enfants et douze arrière-petits-enfants.

Pour subvenir aux besoins de sa famille, Joseph est chauffeur dans le transport des cochons puis commis charcutier et enfin responsable des expéditions chez un négociant en vins jusqu'à sa retraite en 1990.

Doyen des hommes de La Regrippière, Joseph Logeais en est aussi l'une des mémoires les plus précieuses. Toujours souriant, il aime partager ses souvenirs et ses nombreuses anecdotes sur la vie d'autrefois. Les enfants de l'école Sacré-Cœur le connaissent bien : son jardin, voisin de la cour de récréation, est un lieu d'échanges et de salutations quotidiennes qui font de lui une véritable mascotte auprès des plus jeunes.

Tout au long de sa vie, Joseph a également fait preuve d'un grand sens du service. Il a participé pendant dix ans aux activités du Club de l'Espérance et s'est investi dans la vie paroissiale, allant jusqu'à restaurer le chemin de croix de l'église.

Toujours alerte, il continue aujourd'hui à conduire pour faire ses courses et honorer ses rendez-vous. Vivant seul à son domicile depuis quelques années, il conserve une remarquable autonomie.

Fidèle en amitié comme en amour, Joseph avait réservé depuis de nombreuses années sa place au cimetière communal, à côté de celle de son ami d'enfance Louis Fleurance, disparu en 2021. Chaque jour, il s'y rend pour rendre visite à celle qu'il appelait affectueusement « sa chérie », son épouse Marie-Josèphe, disparue il y a quelques mois.

À travers son parcours, c'est toute une page de l'histoire de notre commune qui s'exprime. Joseph Logeais incarne avec simplicité, courage et générosité les valeurs qui ont façonné La Regrippière au fil des générations.